

Nom : HIRIART

Prénom : Anaïs

**MEMOIRE D'INITIATION A LA RECHERCHE
DANS LE CHAMP PROFESSIONNEL**

**JEUNES DE LA RUE :
ACCOMPAGNER L'ERRANCE PAR LA TOLÉRANCE**

DECESF SESSION 2014

SOMMAIRE

LEXIQUE

GLOSSAIRE

INTRODUCTION 1

PHASE EXPLORATOIRE 3

1. Méthodologie exploratoire.....	3
1.1. Ma démarche de recherche.....	3
1.2. Définition du cadre de la recherche : qu'entend-on par jeunes en errance ?.....	4
1.2.1. "La jeunesse n'est qu'un mot".....	4
1.2.2. Des difficultés d'insertion sur le marché du travail au mal-logement : l'inquiétante progression de la pauvreté chez les jeunes.....	4
1.2.3. De la galère à l'errance.....	5
2. Jeunes en errance revendiquée / active.....	6
2.1. Qui sont-ils ?.....	6
2.1.1. Préhistoire du zonard.....	6
2.1.2. La revendication : dernier espace de dignité.....	7
2.1.3. Peut-on parler d'exclusion ?.....	7
2.1.4. Le groupe.....	8
2.1.5. Les chiens.....	9
2.2. L'errance, un processus de décrochage social.....	9
2.2.1. Défaillance d'une ou plusieurs instances de socialisation.....	9
2.2.1.1. Une situation et une histoire familiale marquée par des traumatismes.....	9
2.2.1.2. ... Qui a des répercussions évidentes sur le parcours scolaire de ces jeunes... ..	10
2.2.1.3. ... Et leur rapport au travail.....	10
2.2.2. Les étapes d'entrée dans l'errance :	10
2.3. ... de fuite de soi, des autres et du réel.....	11
2.3.1. "Errants dans leur tête avant de l'être dans la vie".....	11
2.3.2. Une relation à l'adulte insécurisante.....	12
2.4. (Sur)Vivre dans la rue	13
2.4.1. Envahissement du temps par la lutte pour la survie.....	13
2.4.2. Basculement dans la délinquance.....	13
2.4.3. Un épuisement physique et moral.....	14
2.4.3.1. Les addictions.....	14
2.4.3.2. Troubles mentaux	15
2.4.3.3. Un non recours aux soins flagrant.....	15
3. Intervenir auprès de jeunes en errance.....	16
3.1. Les limites des structures d'insertion sociale et professionnelle et des dispositifs destinés aux jeunes.....	17

3.2. 18-25 ans : un vide financier inquiétant.....	18
3.3. Du traitement de l'urgence aux solutions d'hébergement durable : une insertion par le logement est-elle possible ?.....	19
3.3.1. Un désir de logement autonome notable.....	19
3.3.2. Des solutions d'hébergement possibles.....	20
3.3.3. ... mais désertées par ces jeunes marginaux.....	20
3.4. La consommation de produits : une problématique centrale.....	22
3.4.1. Entreprendre une démarche de soins.....	22
3.4.2. Fonction du produit	22
3.5. Des dispositifs particuliers et adaptés aux problématiques de l'errance.....	23
3.5.1. Les accueils de jour.....	23
3.5.2. Équipes mobiles.....	25
PROBLEMATIQUE	27-
30	
PHASE PROBATOIRE	31
1. Délimitation des lieux de l'enquête.....	31
2. Outils de l'enquête	31
2.1. L'observation participante de l'enquêteur	31
2.2. Entretiens semi-directifs auprès des jeunes.....	32
2.3. Questionnaires auprès des professionnels.....	33
2.4. Lecture des rapports d'activité.....	33
CONCLUSION	34-
35	
ANNEXES	
BIBLIOGRAPHIE	

LEXIQUE

ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASS	Assistant(e) de Service Social
BTS	Brevet Technicien Supérieur
CAARUD de	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CESF	Conseillère en Economie Sociale Familiale
CHP	Centre Hospitalier des Pyrénées
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CHUS	Centre d'Hébergement d'Urgence et de Stabilisation
CIAT	Centre d'Intervention en Alcoolologie et Toxicomanie
CIVIS	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CSTS	Conseil National en Travail Social
FAJ	Fonds d'Aide aux Jeunes
FNARS	Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale
INED	Institut National d'Etudes Démographiques
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
OGFA	Organisme de Gestion des Foyers Amitié
ONPES	Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion
PASS	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
RSA	Revenu de Solidarité Active
SDF	Sans Domicile Fixe

GLOSSAIRE

Addictions : L'addiction se définit comme la dépendance d'une personne à une substance ou une activité génératrice de plaisir, dont elle ne peut plus se passer en dépit de sa propre volonté.

Carrière déviante : Selon Becker, elle est le résultat d'un processus social, par lequel le délinquant apprend à la fois à pratiquer une activité délinquante et à reconstruire sa représentation de cette activité pour préserver une image de lui acceptable.

Conduites à risques : selon David Le Breton ce sont les "actions développées par le jeune, seul ou avec d'autres, mettant son existence en danger physique ou moral".

Délinquance : sur le plan juridique "il marque une situation ou un état d'une personne qui a commis une infraction à des obligations fixées par la loi".

Cf Nouveau dictionnaire critique de l'action sociale

Exclusion : "ensemble de mécanismes de rupture tant sur le plan symbolique (stigmates ou attributs négatifs) que sur le plan des relations sociales (rupture des différents liens sociaux qui agrègent les hommes entre eux).

Cf Nouveau dictionnaire critique de l'action sociale

Free-parties / Rave : fêtes de musiques électroniques dépourvue de restrictions des scènes clubs légales, et gratuites.

(la) Galère : produit de tensions et de frustrations provoquées par l'exclusion des voies légitime de participation. Dans un sens plus familier les galères désignent les soucis, ennuis, problèmes plus ou moins graves du quotidien.

Insertion sociale et professionnelle : l'insertion s'attache avant tout à définir le processus qui va conduire un individu à trouver sa place au sein d'une sphère sociale particulière. L'insertion sociale est accès sur l'ensemble des démarches mises en oeuvre par et pour l'individu dans le but de s'insérer, et l'insertion professionnelle concerne spécifiquement la sphère du travail : trouver un emploi et accéder ainsi au marché de l'emploi.

Intervention sociale : qu'elle soit individuelle ou collective elle est centrée sur la personne "dans l'objectif d'améliorer sa situation, ses rapports avec l'environnement, voire de les transformer". (CSTS, 1998)

Keufs : en argot, désigne les policiers, les forces de l'ordre.

Marginalité : indique un statut de personnes ou groupes sociaux qui se mettent en dehors du système social volontairement ou non. On est marginal par rapport à un groupe, à une époque, dans un lieu donné et en référence à une norme sociale, morale ou intellectuelle.

Sans Domicile Fixe : "le terme SDF recouvre des réalités variées. Il s'agit d'un groupe composite qui rassemble des personnes vivant dans des conditions très dissemblables allant de celles d'hommes à la rue [...] à celle de jeunes femmes isolées ou de familles entières tout récemment expulsées de leur logement".

Cf Nouveau dictionnaire critique de l'action sociale

Sound-system : Au sens strict, le terme « *sound system* » (en français « système de sonorisation » transportable appelé aussi discomobile) désigne le matériel de sonorisation utilisé lors d'une fête ou d'un concert. Par extension, il désigne également le groupe d'organiseurs de soirées mettant ce matériel à disposition.

Teufeur : personne participant aux manifestations techno telles que les free parties.

Troubles psychotiques : maladies mentales caractérisées par la présence d'idées délirantes et/ou d'hallucinations. Le patient psychotique n'est pas conscient de ses troubles de la personnalité.

Trouble psychique/psychiatriques : perturbation de la santé mentale. La notion de trouble psychique est large, et elle renvoie à des affections de nature différente : anxiété, phobie, dépression, addictions, etc.

Structures à bas seuil d'exigence : "Leur action s'inscrit dans un processus qui vise à reconstruire une base d'adhésion aux règles de la vie sociale en redonnant aux usagers de drogue les plus marginalisés, l'usage des biens et des services collectifs auxquels ils aspirent, sans que des conditions préalables ou des contreparties soient exigées".

Cf Jacob Elisabeth, Les structures à « bas seuil » : nouvelle appréhension des phénomènes de toxicomanie ou gestion à minima des « populations à risques »

Zone : "La zone est le réseau social et l'espace géographique de mendicité et de rencontre que les zonards occupent". Le zonard est "l'acteur d'une zone revendiquée".

cf Pimor Tristana, *Auto et exodéfinitions des "zonards"*

Travellers, punks à chiens, zonards*¹, marginaux, les appellations ne manquent pas. Derrière ces mots, des destins et des parcours de vie différents, des situations complexes, mouvantes ; des individus dans toute leur singularité. Eux se désignent le plus souvent "zonards", leur look atypique, leur mode de vie, leur discours provoquant, choquant, interpellent tout du moins.

La liberté comme étendard, ils revendiquent leur mode de vie en marge de la société et en rejettent les normes dominantes. Comment se sont construits ces jeunes ? La rue peut-elle vraiment être un choix ?

Il est difficile de saisir le phénomène de l'errance chez les jeunes. Tout d'abord parce qu'elle est par définition mouvante : les nombreux déplacements de ces jeunes, sans adresses, de villes en villes empêchent, tout comme le phénomène des sans domicile fixe, d'avoir une idée précise de leur nombre. François Chobeaux, initiateur des premières actions et recherches sur l'errance des jeunes au début des années 90, estime qu'ils sont au moins 10 000.

L'errance des jeunes est un phénomène récent, apparu massivement fin des années 80, et en constante augmentation. Inspirée des modes de vie des Travellers britanniques à l'origine du mouvement des free-parties*, l'errance active des jeunes d'aujourd'hui n'a plus grand chose à voir avec cet idéal. En 5 ans le nombre d'appel passé au samu social par les jeunes a augmenté de 2 à 18%². Le contexte économique et social évolue : les jeunes sont les plus touchés par le chômage, les conditions d'accès au logement se durcissent et avoir un chez soi devient le parcours du combattant. Beaucoup se retrouvent donc dans des situations extrêmement précaires, et à l'errance des jeunes marginaux vient s'ajouter l'errance de jeunes en galère³*. Les 18-24 ans représentent 25% du public hébergé par des structures d'hébergement d'urgence ou de réinsertion sociale, alors qu'ils représentent 15% de la population.

Sans accès aux minima sociaux avant 25 ans, le soutien et la solidarité familiale jouent un rôle majeur dans l'insertion sociale et professionnelle* des jeunes adultes.

Il y a des causes multiples à l'errance, mais souvent c'est un enchaînement de ruptures (conjugales, familiales, scolaires...) qui en sont à l'origine. Ces jeunes ont pour point commun une enfance et une adolescence "bancale", "insécurisante". Comment se construire en tant qu'adulte quand tout ce qui est censé être structurant autour de nous ne l'est pas ? Plus qu'un choix délibéré la rue devient pour beaucoup la moins pire des solutions.

D'après une enquête de l'Union Nationale des CCAS⁴ de France, 90% d'entre eux sont

1 Tous les mots marqués par un astérisque (*) renvoient au glossaire

2 *Les jeunes en errance sociale*, Rapport de la FNARS, 2006

3 Dubet François, *La galère, jeunes en survie*, Paris, Ed. Fayard, 1987, 503 p.

4 Voir lexique

confrontés à l'errance des jeunes⁵. Peu habitués à un public qui n'est pas en demande, formés pour favoriser l'insertion ou la réinsertion les travailleurs sociaux sont souvent désarmés face au "défi de l'errance". En tant que future CESF je serais peut-être amenée à accompagner des jeunes dans ces situations et il était important pour moi d'avoir une idée précise de la problématique. Je me suis demandée comment il était possible d'intervenir auprès de ces jeunes qui fuient les travailleurs sociaux afin de répondre à leurs besoins, même si les demandes ne sont pas explicites. Qui sont ces jeunes qui mettent en difficulté les pratiques des travailleurs sociaux ?

L'errance a le don de venir pointer les limites et les failles des institutions. Elle invite à une remise en question des pratiques classiques du travail social, tout en faisant émerger de nombreux débats d'ordre éthique : y a-t-il un droit à penser, à faire sa vie en dehors des chemins classiques ? Y a-t-il un droit à la marginalité* ? Au fond, accepte-t-on vraiment ceux qui sont ou vivent différemment de nous ? Faut-il aider ces "mauvais pauvres" qui la refusent ?

Les questions de norme et déviance, de marginalité, m'ont toujours interrogée et intéressée. La situation de ces jeunes plus ou moins de mon âge je l'ai comme tout un chacun observée dans les centres des grandes villes ou au cours d'événements festifs, et si la jeunesse est l'avenir de la société eux en sont les tristes héritiers. Durant mon BTS j'ai eu l'occasion d'approcher la problématique de l'errance active chez les jeunes à partir de lectures et j'ai voulu approfondir ma connaissance du phénomène, qui me passionne particulièrement, à travers ce mémoire de recherche. Ayant effectué un stage dans une mission locale j'ai vécu le désarmement des travailleurs sociaux face à ce public qui refuse, évite, ou met en échec tout accompagnement vers l'insertion. Je me suis donc demandée dans ma question de départ :

Dans quelle mesure est-il possible d'intervenir pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en errance active?

Ce mémoire se découpe en trois parties : une phase exploratoire, suivie de la problématique et de la phase probatoire. Pour construire la phase exploratoire je me suis tout d'abord appuyée sur des apports théoriques afin de définir et délimiter l'objet de mon étude (I). Enrichie d'enquêtes sur le terrain j'aborderai ensuite au cours de cette phase le mode de vie et le parcours des jeunes en errance active (II). Je développerai également la particularité de l'intervention sociale* auprès de ce public dans plusieurs domaines : l'insertion sociale et professionnelle, le logement et la santé (III), et croiserai toutes ces données théoriques et de terrain pour établir la problématique, l'hypothèse et la phase probatoire.

⁵ Pattegay Patrice, *L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance. Analyse critique d'une catégorie d'action publique*, *Déviance et Société* n°3, 2001

PREMIERE PARTIE : PHASE EXPLORATOIRE

1. MÉTHODOLOGIE EXPLORATOIRE

1.1. MA DÉMARCHE DE RECHERCHE

Dans un premier temps j'ai lu différents ouvrages tirés de la sociologie ou de la psychologie autour de l'exclusion et de l'errance ainsi qu'autour de l'adolescence et de la jeunesse afin d'avoir une approche théorique solide sur la problématique de l'errance des jeunes (**cf bibliographie**).

Puis, rapidement, j'ai voulu comprendre quelles relations entretenaient ces jeunes avec les institutions et les travailleurs sociaux : j'ai alors consulté des articles qui m'ont permis de préciser ce point et commencer à mener mes entretiens exploratoires.

Les premiers entretiens avec les professionnels furent semi-directifs (**annexe 1**) : les connaissances théoriques acquises m'ont permis de mener les entretiens sur des thèmes précis tout en laissant s'exprimer largement l'interlocuteur dans l'objectif de recueillir le plus d'informations possibles anticipées ou non. En effet "les entretiens exploratoires ont pour fonction de compléter les pistes de travail suggérées par les lectures préalables et de mettre en lumière les aspects du phénomène auxquels le chercheur ne peut penser spontanément"⁶.

Il me tenait à coeur de rencontrer le public concerné par ma recherche afin qu'elle soit la plus pertinente possible. Malheureusement les structures susceptibles de m'introduire auprès de jeunes en errance ont répondu négativement à mes demandes. J'ai néanmoins pu discuter avec un jeune qui a connu la rue pendant plusieurs années et côtoyé le milieu de "la zone"*. Son témoignage, ses anecdotes, bien que recueillis lors de moments informels et décousus, m'ont énormément apporté et guidé lors de ma recherche.

J'ai construit ce mémoire de recherche en deux parties qui sont un croisement entre théorie et pratique pour essayer de comprendre dans un premier temps la particularité de l'errance active des jeunes, ses causes et conséquences, puis dans un second temps en quoi cette singularité peut avoir une incidence sur l'intervention des travailleurs sociaux auprès d'eux.

J'ai donc traversé différents domaines de l'intervention sociale (pour lesquels une CESF a des compétences) et mené divers entretiens auprès de professionnels amenés à rencontrer des jeunes errants : l'insertion sociale et professionnelle, le logement et la santé. J'ai ainsi pu développer une approche globale du problème (**annexe 2**). Mais avant tout j'ai dû délimiter et préciser l'objet

6 Blanchet Anne et Gotman Alain, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Ed. Armand Colin, 2010, 128 p.

de mon étude, et choisir... c'est aussi renoncer.

1.2. DÉFINITION DU CADRE DE LA RECHERCHE : QU'ENTEND-ON PAR JEUNES EN ERRANCE ?

1.2.1. "La jeunesse n'est qu'un mot"⁷

Pour définir la jeunesse il faut avant tout inclure l'idée d'une **transition**, d'une période moratoire durant laquelle la définition sociale est comme en suspens. Pour Olivier Galland la jeunesse est "ce passage durant lequel vont se construire quasi définitivement, alors qu'elles sont encore en pointillés, les coordonnées sociales de l'individu".⁸

Dans les sociétés traditionnelles il existe des **rites de passage** très codifiés et symboliques, qui marquent le passage de l'individu de l'enfance à l'âge adulte. Mais dans nos sociétés modernes les rites sont en déclin (exemple : le mariage), ainsi que les instances socialisatrices : déclin de la religion, éclatement de la famille, remise en cause du rôle d'ascension sociale de l'Ecole...

L'entrée dans la vie adulte se mesure à plusieurs indicateurs, dont trois principaux : le départ de la famille d'origine, l'entrée dans la vie professionnelle et la formation d'un couple. De nos jours, cette entrée des jeunes dans la vie adulte est de plus en plus retardée : l'allongement des études ou encore la précarisation de l'emploi viennent repousser l'insertion dans la vie active et le départ du logement familial.

Donner l'âge de début et de fin de la jeunesse serait un contre-sens car par définition la jeunesse est une période dont la durée est propre à chacun selon son parcours de vie et comporte à mon sens une dimension très subjective : être jeune n'est-ce pas se sentir jeune ?

Concernant le public j'ai choisi de cibler les **18-25 ans** pour des raisons de différence de dispositifs au-delà de 25 ans (plus d'accès aux services de la Mission Locale, possibilité de percevoir le RSA) et en dessous de 18 ans pour des raisons de différences de statuts et de juridiction (les mineurs dépendant de la protection de l'enfance).

J'ai cependant tenu à ne pas écarter les données concernant les plus de 25 ans que cela soit dans mes sources ou les entretiens menés afin d'avoir une approche la plus globale possible et d'avoir un regard sur l'avenir et l'évolution de ces futurs adultes.

1.2.2. Des difficultés d'insertion sur le marché du travail au mal-logement : l'inquiétante progression de la pauvreté chez les jeunes

Les chiffres n'ont jamais été aussi accablants : 20% des ménages de moins de 25 ans vivent sous le seuil de pauvreté, 20% sont touchés par le chômage, 40% pour les non diplômés.

⁷ Entretien avec Anne-Marie Métailé, repris in Pierre Bourdieu, Questions de sociologie, Minuit, 1984.

⁸ Galland Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Ed. Armand Colin, Collection U, 1997, 256 p.

Frappée de plein fouet par les différentes crises de l'emploi et du logement, la jeunesse est de plus en plus vulnérable. Au niveau national 49,9%⁹ des salariés de moins de 25 ans sont en contrat précaire (CDD, intérim, apprentissage, stages), sans compter que le temps partiel est plus développé dans cette tranche d'âge. Ceci rend instable la situation financière du jeune et fragilise donc sa situation face au logement. Les propriétaires ou agences immobilières demandent des garanties financières solides et donc une situation professionnelle stable, ce qui exclut un bon nombre de jeunes et entraîne des difficultés d'accès au logement.

*" Du côté de l'emploi, la flexibilité, la précarité et la mobilité deviennent la norme, alors que pour le logement, la rigidité de l'offre et des statuts d'occupation, le renforcement des exigences des bailleurs et la progression du coût du logement définissent un horizon en complet décalage avec celui de l'emploi".*¹⁰ Les jeunes sont donc une catégorie ciblée par les pouvoirs publics comme prioritaires quant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

1.2.3. De la galère à l'errance

Tous les jeunes en galère ne sont pas en errance. **L'errance** est cette vie faite de déplacements aléatoires et sans buts ayant pour fonction l'entretien de l'illusion d'une capacité de mobilisation personnelle. Elle a une fonction psychique de fuite protectrice : agir pour ne pas souffrir. Olivier Douville parle d'errance de lien¹¹ : c'est une souffrance qui réduit à nier ses affects, à vivre l'impossibilité du lien qui accroche à l'autre et permet d'être soi.

Il est important d'opérer une distinction entre l'errance et la fugue : la fugue traduit un appel destiné à être entendu, alors que l'errance n'appelle rien ni personne.

"Errer c'est à la fois ne pas trouver son chemin dans l'espace terrestre et s'égarer dans son espace psychique. (...) L'errance concerne des personnes dont le mode de vie initial était sédentaire, qui revendiquent dans l'errance leur rupture sociale. Leur nouveau mode de vie est marqué par le vide, y compris de projet"¹². Errer c'est se déplacer sans autre but que l'errance elle-même.

L'errance mobile des jeunes zonards est à distinguer de l'errance immobile des jeunes de cité dont les problématiques ne s'appréhendent pas de la même manière.

La notion d'errance "**active**" proposée par François Chobeaux précise la catégorie ciblée de jeunes qui revendiquent leur marginalité et disent avoir choisi ce mode de vie. C'est un moyen de les distinguer des jeunes étrangers isolés qui se retrouvent à la rue suite à une entrée illégale sur le territoire par exemple ou des "routards" qui certes sont nomades mais possèdent souvent

9 Insee, enquête Emploi 2010

10 L'état du mal logement en France, 19e rapport annuel, Fondation Abbé Pierre, 2014

11 Douville Olivier, *Des adolescents en errance de lien*, L'information psychiatrique, n°1, janvier 2000, p. 29-34

12 Pattegay Patrice, *L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance. Analyse critique d'une catégorie d'action publique*, Déviance et Société n°3, 2001

un camion et dont les déplacements se font dans un but clair et défini. Là encore le parcours de ces jeunes n'est pas comparable et les causes de l'entrée en errance sont différentes, c'est pourquoi j'ai choisi de ne pas parler de jeunes SDF* au sens large car cela supposerait d'inclure tous les jeunes en situation précaire vis-à-vis du logement et j'utiliserai et alternerai les terminologies suivantes : "jeunes en errance (active)", "jeunes marginaux", ou encore "zonards".

2. JEUNES EN ERRANCE REVENDIQUÉE / ACTIVE

2.1. QUI SONT-ILS ?

Ils s'auto-désignent zonards ou punks, ces "nomades du vide" comme les désigne François Chobeaux revendiquent leur choix de vivre dans les marges de la société. Coiffés et vêtus de manière plus ou moins provoquante, leur look s'inspire des sous-cultures marginales punk ou électro. Leur vie est faite de déplacements sans buts précis, en petits sous-groupes et accompagnés de leurs fidèles compagnons. Ils ont entre 16 et 30 ans et errent pour la plupart du printemps à l'automne au gré des divers événements festivaliers pour en hiver, se stabiliser plus ou moins en hébergeant chez des amis et plus rarement dans sa famille, dans son camion, en fréquentant les squats, les hébergements d'urgence ou dormant à même la rue. Les hommes sont majoritaires et beaucoup viennent de provinces. Mais on dénombre plus de jeunes filles (40%) qu'il y a 20 ans (15%)¹³.

2.1.1. Préhistoire du zonard

L'idéal de vie de ces jeunes en errance s'inspire largement du mode de vie des Travellers. Ces groupes nomades venus d'Angleterre initiateurs du mouvement techno dans les années 80, l'ont répandu dans le monde entier à travers leurs nombreux voyages. Ils vivent du système D et aménagent leurs camions. Certains constituent des sounds system*, organisent des free parties* et rassemblent des milliers de teufeurs*.

Les travellers vivent sur les marges de la société et revendiquent cette anti-conformité avec les normes et valeurs dominantes¹⁴. Le phénomène rave* est apparu en France dans les années 90 avec les premiers voyages des Travellers et les premières organisations de free parties, qui sont l'occasion de consommation de divers produits psychotropes (ecstasy, cocaïne).

Vivre en dehors des règles, dans l'auto-gestion la plus complète, voyager, faire partager sa musique, tel est l'idéal transmis par ces groupes à l'époque. Apparue au même moment que la

13 Aubertin Marie-Xavière, Chobeaux François, *Jeunes en errance et addictions*, Rapport CEMEA, juin 2013

14 Spault Caroline, *Habiter le nomadisme. L'exemple de l'habitat mobile des travellers du mouvement techno*, EHESS Marseille D Vieille Charité, Master II Recherches Comparatives en Anthropologie, Histoire et Sociologie 2007-2008

culture Punk en Angleterre, le style, le mode de vie et le discours des jeunes zonards d'aujourd'hui s'inspirent largement de ces deux mouvements électro-punk, considérés comme des mouvements marginaux.

2.1.2. La revendication : dernier espace de dignité

Les jeunes errants tiennent à se différencier de ceux qu'ils appellent "clochards", des personnes SDF souvent plus âgées, résignées, fortement désocialisées et pour qui tout espoir de réinsertion est vain. L'enjeu de la prévention de l'errance est là : plus on passe d'années dans la rue moins on a de chances d'en sortir. Patrick Declerck a bien analysé ce phénomène de clochardisation. Si sa vision peut paraître parfois radicale et même pessimiste, elle rapporte pourtant une réalité. Selon lui, qui n'a jamais vu aucun exemple de réinsertion chez ceux qu'il appelle "Les Naufragés", celle-ci est un fantasme. Il s'agit alors de ne pas s'y acharner et de les aider à vivre dans l'attention de leur dignité. Les jeunes en errance voient en eux l'image d'un avenir insupportable (peur de l'autre si proche et non pas de l'étranger) et la revendication de leur statut de marginaux vient appuyer un discours de différenciation en préférant l'action et la revendication à la passivité et la résignation.

Pour Jacques Hassin¹⁵ l'agressivité est bon signe, elle est un **mode de défense psychologique important**, dire non est le dernier espace de dignité de l'individu, alors que le stade ultime de désocialisation est le renoncement. Plus on laisse un homme s'installer dans ces processus de désocialisation et d'exclusion plus il sera difficile de l'en sortir. En effet, c'est un cercle vicieux qui se met en place : la honte, l'inutilité sociale, l'acceptation d'un mode de survie, et le renoncement peuvent le conduire à la "démission".

La désocialisation engendre une **perte de repères** fondamentaux comme l'espace, le temps, le langage, et donc le rapport à l'autre et l'échange. Cependant l'Assistant de Service Social (ASS) rencontré dans un CHRS m'indique que *"le temps passé à la rue importe peu, ce sont les séquelles que cela engendre qui comptent"*, certaines situations vécues sont de l'ordre du traumatisme (agressions, viols, prostitution...).

2.1.3. Peut-on parler d'exclusion ?

La notion d'**exclusion*** est apparue au cours des années 60-70. Notion "fourre-tout", le terme d'exclusion est vivement critiqué pour l'image duale qu'il renvoie de la société : inclus/exclus, et du fait qu'elle fige une réalité mouvante.

Les jeunes en errance sont pour certains engagés dans un processus d'exclusion dans le sens où leur condition les place en condition d'extrême précarité cependant ils gardent des liens sociaux

15 http://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/vivre_dans_la_rue_jacques_hassin.1514

notamment par les interactions avec "le groupe". Des groupes considérés comme marginaux ne sont pour autant pas en situation d'exclusion et/ou ne se sentiront pas exclus. "L'exclusion n'est pas la marginalisation bien qu'elle puisse y conduire"¹⁶.

Aussi est-il préférable de raisonner en terme de processus. Serge Paugam parle de "disqualification sociale" : l'exclusion serait une conséquence de la transformation globale de la socialisation, qui disqualifie ceux qui ont des difficultés à rentrer dans la nouvelle logique des compétences dréssée par la modernité. La disqualification sociale est alors vue comme le "discrédit de ceux qui ne participent pas pleinement à la vie sociale"¹⁷.

2.1.4. Le groupe

Le groupe est une puissance d'attraction qui donne une légitimité au jeune. Il a une **fonction structurante identitaire** : le jeune va se reconnaître dans les valeurs et le discours portés par le groupe. Il va s'y identifier et se construire sur ces bases. "La marginalité, avec ses référents contre-culturels, est une forme de stabilisation statutaire qui permet une reconversion symboliquement prestigieuse"¹⁸.

Le groupe sert aussi de **substitut familial**. Le jeune est en quête de bien-être affectif, de lien, et de reconnaissance. Tout ce dont il n'a pu bénéficier jusque là dans sa famille.

Le milieu de "la zone" est un milieu organisé, hiérarchisé m'ont expliqué les professionnels, il y a des leaders, et dans un squat par exemple chacun a un rôle, une place. En fréquentant ces groupes, l'adolescent ou jeune adulte va peu à peu intégrer les codes de la rue.

Le discours anarchique de rejet de la société, d'anti-conformisme, n'est pas la mise en acte d'un nouveau mouvement politique, seulement le reflet d'une jeunesse en souffrance en quête de sens.

Selon Howard Becker, dans une carrière déviante*, la dernière étape consiste à entrer dans un groupe déviant organisé qui offre ainsi un destin commun. Jusque-là, une déviance solitaire est considérée comme le signe d'une inadaptation, d'une faiblesse. En s'agglomérant à d'autres, elle devient une différence assumée. Ces jeunes ne sont considérés comme déviants que par rapport aux normes dominantes de notre société : "les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance"¹⁹. Ici nous pouvons parler de marginalité organisée²⁰ : elle a pour fonction de recréer un ensemble de normes dans un milieu

16 Paugam Serge (sous la dir. de), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Ed. La découverte, Collection Textes à l'appui, 1996, 583 p.

17 Paugam Serge, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Ed. PUF, Collection Quadrige Essais Débats, 2009, 288 p.

18 D. Duprez, *Les revendications à vivre autrement. Déclassés, marginalités et nouveaux rapports à l'espace*, CLERS-Université de Lille I / Plan construction (ministère de l'urbanisme et du logement), 1986

19 Becker Howard, *Outsiders*, éditions métailié, 1985, 248 p.

20 Paugam Serge, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Ed. PUF, Collection Quadrige Essais Débats, 2009, 288 p.

fortement dévalorisé.

Des compagnons de galère bien plus que des amis : les groupes se font et se défont au fil du temps. Favorisées par les états d'ébriété les disputes sont fréquentes et pour des causes tout aussi variables (vols au sein du groupe par exemple, trahison, comportements irrespectueux, histoires d'argent...).

2.1.5. Les chiens

Le chien est le compagnon de route par excellence des jeunes zonards. Complètement personnifié, l'animal partage les galères de son maître, compense certains manques affectifs, en subit aussi parfois les foudres. Souvent, les jeunes s'occupent plus de l'animal que d'eux-même, prendre soin du chien est un moyen de se "garder vivant", de s'investir. Les chiens sont en général de grande taille, ils assurent une fonction de protection et d'alerte en cas d'éventuels vols ou agressions. Le chien est un atout pour la manche mais il représente un coût (nourriture, soins), et s'avère encombrant. Les chiens ne sont en effet pas acceptés dans la plupart des lieux publics et leur présence peut entraver les démarches d'insertion.

2.2. L'ERRANCE, UN PROCESSUS DE DÉCROCHAGE SOCIAL...

On peut analyser sociologiquement l'errance par les effets des phénomènes sociaux, à savoir les effets de la crise économique engendrant une exigence de performance et de rentabilité, une mise en compétition des individus sur la scène économique et sociale, un avenir professionnel grisé par un taux de chômage record ; un affaiblissement des liens sociaux et la percée de l'individualisme comme modèle de société.

Il est également possible de prendre en compte la relation de l'individu à son environnement :

2.2.1. Défaillance d'une ou plusieurs instances de socialisation

2.2.1.1. Une situation et une histoire familiale marquée par des traumatismes...

L'enfance de ces jeunes est marquée par l'absence de modèle familial ou par la transmission de comportements anti-sociaux : conflits, abandon de la famille d'origine, placements en institution répétés, alcoolisme des parents, violences, maltraitance, inceste, mort d'un proche...

Ces jeunes vivent avec les souvenirs d'une enfance traumatisante, instable, faite de ruptures affectives successives. Environ le tiers des jeunes errants ont connu les placements en institution.

Les nouveaux nomades du bitume « sont bien plus les produits et les victimes d'un affaiblissement des liens sociaux et de fragilisations familiales, que les acteurs et les créateurs conscients et responsables d'un nouveau style de vie »

2.2.1.2. ... Qui a des répercussions évidentes sur le parcours scolaire de ces jeunes...

Ces jeunes ont un parcours scolaire chaotique fait d'échecs et d'abandons et traduit une impossibilité à se poser, à se concentrer. Les comportements face aux enseignants et aux élèves peuvent être agressifs et violents. L'école est vécue comme une contrainte et l'imposition d'une autorité non légitime leur est insupportable. Ils sont donc très vite déscolarisés et se mettent "à traîner".

2.2.1.3 ... Et leur rapport au travail

Les expériences professionnelles sont souvent vécues de manière négative et sont systématiquement mises en échec. Leur relation au travail est strictement fonctionnelle : le travail est un "mal nécessaire" et ils n'y voient pas le moyen d'un épanouissement personnel. La relation avec les employeurs peut rapidement devenir conflictuelle (intolérance à la frustration et l'autorité, impulsivité...).

2.2.2. Les étapes d'entrée dans l'errance :

François Chobeaux distingue 3 étapes dans l'entrée en errance de jeunes :

- "L'errance initiatique" : elle est le fait de jeunes adolescents qui vont fréquenter le milieu de la rue lors de fugues "expérimentales". L'errance initiatique peut être expérimentée lors de participation à des événements festifs (festivals, technivals). Ces moments passés en compagnie de zonards/routards/travellers permettent à ces jeunes de commencer à intégrer les codes de la rue. "*Le monde de la rue et sa liberté apparente jouent comme un puissant attractif*"²¹.

La fuite et l'initiation à la zone se fait dans une quête de bonheur et de liberté totale "je fais ce que je veux quand je veux". L'adolescence s'accompagne en effet de sentiments de toute-puissance, d'invulnérabilité, additionnés d'une recherche de construction de son identité personnelle et de quête de sens. Ces deux éléments amènent l'adolescent à avoir des **conduites à risques***. C'est lors de cette période que le jeune découvre de nouveaux produits et les expérimente : d'abord l'alcool et le cannabis puis vient l'expérimentation de toutes sortes de drogues. On retrouve dans l'errance de nombreuses caractéristiques de l'adolescence dont ces conduites à risque et les passage à l'acte ou actes réactionnels (fugues).

Comme le rappelle David Le Breton "le risque est ici un mode de vie", ou en tout cas il le devient. Les risques auxquels sont exposés les jeunes de la rue sont multiples : prise de "cocktails toxiques" (mélanges de produits), violence, tentative de suicide, négligence de sa santé... et si au départ elles sont un moyen de donner sens et valeur à sa vie, de prouver des choses à soi et aux

21 Trémintin Jacques, *Comment les jeunes errants mettent le travail social en difficulté*, Lien Social, Publication n°473 du 11 février 1999

autres, elles finissent par devenir un moyen de combler un vide et font parties du quotidien. La prise de risque participe à combler les contours d'une identité incertaine et ç tester la certitude d'être au monde. L'initiation à l'errance s'accompagne les premiers temps de nombreux déplacements de villes en villes, de festivals en festivals. La recherche de plaisir et d'expériences dominant : François Chobeaux parle de "lune de miel" avec l'errance.

- Entrée dans "l'errance cristallisée" : les années passent, plus sédentaires, l'errance devient un quotidien, et le sentiment de liberté et de jouissance se transforme en une lente dépression.

La consommation d'alcool et de drogues va elle aussi faire partie du quotidien et devient même une condition de survie psychologique dans la rue, un moyen de gommer la réalité.

La solidarité qui se dégageait du groupe et les liens amicaux s'effritent. La réalité reprend le dessus, le discours change et la lassitude s'installe. Le quotidien de la rue épuise, moralement comme physiquement : "l'errance se résume très vite, une fois passées les premières sensations de toute-puissance et d'affranchissement, à un vide stérile et angoissant"²².

- Appel à l'aide ou basculement dans la clochardisation : après plusieurs années passées dans la rue, certains verbalisent leur mal-être et appellent à l'aide. Souvent les travailleurs sociaux doivent attendre ce "décliv" pour pouvoir intervenir et accompagner la personne. Avouer que l'on a besoin d'aide n'est pas chose aisée. Les professionnels m'expliquent que ce décliv arrive vers l'âge de 30-40 ans en général, et lorsque des problèmes de santé apparaissent. Les autres, ceux qui ne seront pas parvenus à formuler un appel à l'aide, basculeront dans la clochardisation.

"Démuni de place parce que vivant dans la précarité et inversement, l'exclu se débat un certain temps, se replie ensuite sur lui-même par honte et désespérance devant l'incapacité de trouver une place qui n'existe pas [...] Lorsqu'il atteint son paroxysme, ce syndrome aboutit à la grande précarité de la Personne Sans Domicile Fixe, le Sans place par excellence"²³.

2.3. ... DE FUITE DE SOI, DES AUTRES ET DU RÉEL

2.3.1. "Errants dans leur tête avant de l'être dans la vie"

L'errance est donc davantage la conséquence d'un cumul de ruptures et le résultat d'une souffrance profonde que la mise en acte d'un nouveau mouvement social ou politique.

Pour François Chobeaux, la revendication de ce choix de vie n'est qu'un discours de façade

22 Chobeaux François, *Les nomades du vide*, Actes Sud, 1996-1999, 134 p.

23 Jean Maisondieu, *Pratiques en santé mentale*, n°1, 2000 / cours les souffrances psychiques

cachant une réalité bien éloignée des idéaux de liberté et de solidarité que se créent ces jeunes. Il avance donc l'argument suivant : pourquoi se détruire dans une consommation excessive d'alcool et de drogues si l'on mène une vie épanouie et pleinement assumée ? La prise même de ces toxiques montre que **la frontière entre le choisi, l'assumé et le subi est poreuse.**

Le produit, par les états seconds qu'il procure (délires, euphorie, hyperactivité...) vient masquer la réalité d'un quotidien insupportable et source de souffrance, et participe à une fuite du réel.

Fuir, être en déplacement constant permet de garder son esprit en mouvement et de se sentir toujours acteur de sa vie. Cette impulsivité, cette immédiateté est non seulement caractéristique de la jeunesse mais aussi de l'errance où le quotidien prévaut sur tout projet, où l'urgence est constante. "L'errance est une pathologie du temps, née de l'impossibilité de faire sa demeure dans la durée"²⁴. Cette mobilisation constante du corps et de l'esprit est une forme **d'auto-protection** empêchant ainsi d'être en proie à de vieux démons.

Fuite de soi, de son histoire, mais aussi **fuite des autres** : on note une absence d'attachement à l'autre (peur de l'abandon enfoui) quel qu'il soit, et le refus d'une relation de dépendance quelconque. Ce refus se traduit dans la relation avec les travailleurs sociaux par exemple : le lien avec l'adulte est imprévisible, sans rythme et sans véritable attachement, car la relation d'aide est souvent synonyme pour eux de soumission et d'emprise, donc insupportable.

2.3.2. Une relation à l'adulte insécurisante

De nombreux auteurs comme François Chobeaux ou Anne-Françoise Dequiré soulignent la difficulté d'instaurer une relation de confiance avec ces jeunes du fait d'une part de la discontinuité de la relation d'aide mais également du fait de la méfiance des jeunes à l'égard des travailleurs sociaux et adultes en général. Les jeunes consultent leur référent seulement dans l'urgence et en cas de besoins immédiats. Les professionnels rencontrés rejoignent ce même discours. Pour une psychologue de la Mission Locale ces jeunes se manifestent dans l'urgence, ont une relation à l'adulte discontinuée (rendez-vous annulés) et des difficultés à se livrer. Elle parle d'une *"difficulté du lien", "de l'attachement"*.

En effet, **"l'attachement est insécurisant"** : dans le passé l'adulte représente le danger, l'instabilité, l'insécurité, la discontinuité, l'abandon, et souvent les jeunes ont vécu des situations de maltraitements, d'abandons, passivement. C'est un schéma qu'ils ne peuvent reproduire et dire qu'ils n'ont besoin de personne est un moyen de reprendre le dessus.

Beaucoup ont été placés et replacés (MECS, ITEP), ont un faible niveau scolaire (incapacité à rester concentrés, hyperactivité...). On note chez ces jeunes enfants des troubles du

24 Chobeaux François, *Les nomades du vide*, Actes Sud, 1996-1999, 134 p.

comportement qui traduisent une impossibilité à se poser, car se poser suppose réfléchir sur sa situation, ses difficultés. Rester actifs et donc acteurs de leur propre destin est une nécessité vitale pour ces jeunes, ils ne veulent pas se sentir dépendants, assujettis à quelque relation. Ils n'ont jamais eu le sentiment d'exister et donc "n'investissent pas leur existence comme étant digne de valeur"²⁵.

2.4. (SUR)VIVRE DANS LA RUE

2.4.1. Envahissement du temps par la lutte pour la survie

Leur journée est rythmée par un seul objectif : la recherche puis la consommation de produits. Trouver de l'argent pour s'acheter de l'alcool, pour se procurer les drogues désirées, acheter des cigarettes, des cartes pour pouvoir téléphoner, de la nourriture pour eux et leurs chiens... Avant 25 ans les jeunes sont sans aucune ressource, chacun a alors ses propres combines pour se procurer de l'argent : la manche, très pratiquée, les petits travaux saisonniers, l'intérim ou des activités illégales comme les vols ou petits trafics de drogues. Leur quotidien est fait de bricolages et de combines, un système Débrouille dont on apprend peu à peu les codes et les usages.

"Tout se passe comme si la condition du sans-abri multipliait par un facteur de 5 à 10 le temps nécessaire à l'accomplissement des tâches banales de la vie quotidienne"²⁶
L'ASS rencontré au CHRS m'explique qu'en effet "*un an pour eux c'est rien!*", il n'est pas rare de mettre deux ans pour compléter un dossier ou refaire une carte d'identité. Le rapport au temps est complètement modifié, les découragements ou mises en échec sont fréquents, et la prise d'alcool et de toxiques n'arrange pas les choses.

2.4.2. Basculement dans la délinquance*

Les actes délinquants ne sont pas rares et de nombreux jeunes ont connu ou connaîtront la prison. L'enquête de l'INED de 1998 indique que 14 % des jeunes en errance ont connu la prison (5 % à plusieurs reprises). La corrélation entre l'incarcération et l'errance n'est pas anodine. En effet nous savons que les personnes détenues sont majoritairement issues des couches les plus populaires : 22,8% des entrants se déclarent sans ressources et 25% n'avaient ni logement ni hébergement²⁷. Selon l'INSEE "9 détenus sur 10 ont quitté le système scolaire avant l'âge de 20

25 Le Breton David, *L'adolescence à risque*, Ed. Autrement, Collection Mutations, 2002, 183 p.

26 *Sortir de la rue, les sans abri : conférence de consensus*, les 29 et 30 novembre 2008, FNARS, 2008

27 Dequiré Anne-Françoise ; Jovelin Emmanuel, *La jeunesse en errance face aux dispositifs d'accompagnement*, politiques et interventions sociales, presses de l'EHESP, 2009, 176 p.

ans contre 6 hommes sur 10 dans l'ensemble de la population. Leurs histoires familiales révèlent souvent la fragilité des liens qui les unissaient, avant l'incarcération"²⁸.

La transgression de la loi leur importe peu, car ses règles et ses normes sont vécues comme illégitimes. Les actes délinquants servent surtout à subvenir à leurs besoins par les moyens qui leur semblent les plus faciles et accessibles (revente de drogue, vols). Viennent s'ajouter à cela les conduites addictives qui par le caractère illégal de certaines drogues vont faire basculer le jeune dans la délinquance avec risque de sanctions pour la consommation ou la revente de celles-ci.

2.4.3. Un épuisement physique et moral

2.4.3.1. Les addictions*

Loin d'être du fatalisme, le constat est là : les personnes en errance présentent pour la quasi-totalité d'entre elles des addictions aux produits toxiques (alcool, drogues, médicaments). Cette dépendance pathologique au produit s'explique par des causes diverses d'ordre psychologique (souffrance, manque affectif...), familial (ruptures familiales ou conjugales...), environnemental (situations d'exclusion), et la rue vient aggraver ces troubles addictifs.

L'alcool dans la rue est monnaie courante, voire même une condition indispensable. L'alcool aide à passer le temps, à se déshinber pour faire la manche et aller vers les autres ou encore à supporter la honte. Il est difficile d'obtenir des statistiques sur les dépendances des SDF à l'alcool ou aux drogues car ils incluent les personnes hébergées en foyers, moins exposées aux dépendances. Les jeunes comme les grands précaires consomment quotidiennement des bières fortes (de 50cl allant de 50 centimes à 1 euro) afin d'atteindre un état d'ébriété rapidement et à moindre coût.

Concernant les **drogues**, la palette de produit est large mais cela ne signifie pas qu'ils vont avoir pendant de longues périodes toute cette diversité à disposition. En bas de l'échelle on trouve le cannabis, consommé très régulièrement par les jeunes dans leur adolescence, son prix le rend désormais à leurs yeux peu attractif et ses effets peu intéressants (repli sur soi). Ils en consomment donc en petites quantités. Les drogues de synthèse (MDMA, speed, LSD) ou la cocaïne sont plutôt associées à des moment festifs, ici ce sont la recherche de plaisirs et d'expériences qui dominent, elles sont peu addictogènes car consommées occasionnellement. Dans la rue les usages de médicaments sont fréquents. Détournés de leur usage et associés à la prise d'alcool, ils leur permettent de s'assommer, dormir, lutter contre l'angoisse, la douleur.

28 Cassan Francine, Toulemon Laurent, *L'histoire familiale des hommes détenus*, INSEE première, n°706, avril 2000

L'héroïne est quant à elle considérée comme la drogue la plus dangereuse car la plus addictogène. Divers produit de substitution existent (méthadone, subutex) et sont très faciles d'accès (sur prescription ou au marché noir). Certains les consomment comme de véritables produits de substitution et d'autres en font un usage détourné pour obtenir des effets.

De la recherche du plaisir à l'oubli de soi en passant par l'expérimentation sensorielle, les polyconsommations évoluent ainsi selon les moments, les lieux, les moyens financiers, la disponibilité ou la pénurie d'un produit.

2.4.3.2. Troubles mentaux

De nombreux professionnels qui travaillent avec un public en errance sont confrontés à des situations où les individus sont porteurs de symptômes ou de véritables troubles psychiques*. A la fois, l'errance peut conduire à l'émergence de troubles mentaux et à l'installation de la maladie (schizophrénie le plus souvent) : la consommation excessive et simultanée de diverses drogues (véritables "cocktails" toxiques) peuvent à terme altérer les fonctions psychiques du cerveau et entraîner délires et hallucinations permanents.

Mais aussi, la présence de troubles psychiques peut conduire l'individu à entrer en errance. La prise de produits psychotropes va alors avoir pour fonction de masquer les symptômes qui se manifestent, par les effets que procure le produit.

Les usagers rencontrés ne sont souvent pas suivis en psychiatrie alors que les symptômes de la maladie sont présents (trouble de la conscience, délire, agressivité, instabilité, angoisse, ...). Selon une enquête de l'ONPES²⁹ en Ile-de-France 31,5 % de personnes franciliennes sans logement personnel sont atteintes d'au moins un trouble psychiatrique sévère. Cette catégorie recouvre des troubles psychotiques*, des troubles sévères de l'humeur (dépression) et des troubles anxieux (angoisses, phobies).

2.4.3.3. Un non recours aux soins flagrant

Leur santé mentale est compromise mais aussi leur santé physique car ils souffrent notamment de maladies liées à leur précarité et aux conditions de vie dans la rue (maladies de peau, respiratoires, carences et déséquilibre alimentaire, MST, troubles et manque de sommeil), à l'usage de drogues, alcool et médicaments (problèmes dentaires, digestifs), à l'isolement (dépression). Autant de problèmes de santé graves qui nécessitent une prise en charge médicale renforcée à laquelle ils ne font pas appel ou très ponctuellement. Les prises en charge sur du long terme (hospitalisations, examens complets) si elles ne sont pas ressenties comme vitales dans

²⁹ Chauvin Pierre, Laporte Anne, Le Méner Erwan, *La santé mentale et les addictions des personnes sans logement personnel en Ile-de-France*, ONPES, La Lettre, n°5 septembre 2010

l'immédiat pour le jeune ne seront pas enclenchées.

Ils sont également exposés aux **menaces extérieures** : vols, agressions physiques, sexuelles ou morales ressenties par exemple à travers le regard des passants. La rue est un lieu ouvert et donc insécurisant. Etre privé de chez-soi c'est "livrer son intimité au regard des autres, perdre la maîtrise de son rythme de vie (sommeil, repas...), de sa vie relationnelle, dépendre d'autrui pour soigner son corps et sauvegarder ses biens"³⁰.

Cette perte d'estime de soi induit un **non recours aux soins** et renforce dans un premier temps les conduites à risques et dans un second temps un véritable déni de son corps guidé par la dépression. Se soigner c'est prendre soin de son corps et de soi, or les logiques auto-destructrices dans lesquelles ils se trouvent (prise de produits et non recours aux soins) montre que leur santé est la dernière de leur préoccupation, puisque de toute façon leur existence n'a plus aucune importance. Comment alors les travailleurs sociaux parviennent-ils à accompagner les jeunes en errance active dans l'ensemble de leurs problématiques ?

3. INTERVENIR AUPRÈS DE JEUNES EN ERRANCE

Au cours de cette partie je mettrai en évidence les **structures concernées** par la problématique des jeunes en errance, j'analyserai l'impact des modes de fonctionnement et d'intervention sur l'accompagnement et la relation. Quel est le rapport aux services sociaux ? Comment les utilisent-ils ? Pourquoi et comment échappent-ils aux institutions ?

Selon une enquête de l'INSEE en 2001, près de 30% des personnes à la rue ont connu une enfance en institution contre 2% de la population française³¹...

Le constat qu'un tiers des jeunes en errance ont eu un parcours de placement en institutions relevant de l'ASE montre que ces jeunes ont eu affaire à un certain nombre d'intervenants sociaux et ont fait l'objet de mesures éducatives. Malgré le travail engagé ces instances éducatives ne sont pas parvenues à les raccrocher. En effet ces situations d'enfants déplacés, placés, replacés sont de véritables bombes à retardement. **L'attachement et l'identification de l'enfant à une figure parentale est compromis**, et très souvent des troubles du comportement apparaissent ainsi qu'un sentiment fort d'abandon ou de rejet qui le poursuivra à l'âge adulte. La séparation avec la famille induit dans bien des cas des reproductions de cette séparation à l'âge adulte sous forme de ruptures successives, d'échecs ou d'abandons qui se manifestent notamment dans leur parcours professionnel.

30 *Sortir de la rue, les sans abri : conférence de consensus*, les 29 et 30 novembre 2008, FNARS, 2008

31 Helfter Caroline, « Errance et placement », *Informations sociales* 5/ 2007 (n° 141), p. 27-28

3.1. LES LIMITES DES STRUCTURES D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE ET DES DISPOSITIFS DESTINÉS AUX JEUNES

Depuis plus de 30 ans l'Etat s'engage et met en place un certain nombre de dispositifs pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Cependant aucun n'est spécifique aux jeunes errants et à leurs particularités. La notion d'insertion est consacrée dans l'action publique à partir de 1981 suite au rapport de Bertrand Schwartz³² avec la création des missions locales oeuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

La **Mission Locale** s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Elle les accompagne dans la recherche d'une formation adaptée à leur projet, leur permet de maîtriser les techniques de recherche d'emploi et de s'informer sur les dispositifs d'aide à l'emploi. Elle propose également un accompagnement dans la recherche de logement et renseigne sur les aides existantes. Les questions de santé, de logement et d'accès aux droits sont également travaillées dans le sens où elles peuvent freiner l'insertion.

Ayant assisté à diverses réunions avec l'équipe de conseillers en insertion de la Mission Locale de Pau j'ai pu remarquer qu'à de nombreuses reprises ceux-ci soulignaient que la Mission Locale était "*le lieu de dépôt des souffrances*". En effet, dans de nombreuses situations le conseiller-référent a une fonction de "fil-rouge" et suit le jeune tout au long de son parcours d'insertion. Faisant le constat d'une augmentation de la souffrance psychique et sociale chez les jeunes fréquentant les services, un poste de psychologue a été créé à Pau.

S'insérer sur le marché du travail est pour la plupart des jeunes un parcours du combattant. Posséder des diplômes ne suffit plus, aujourd'hui, les employeurs sont de plus en plus exigeants et le manque d'expériences et de qualifications est un frein majeur. Comment alors parvenir à s'insérer professionnellement quand on n'est pas diplômé, que l'on a très peu d'expérience, que l'on vit à la rue et qu'on est en proie à des dépendances ... ? C'est pour tenter de répondre à cette question que j'ai rencontré en entretien une conseillère de la Mission Locale (en plus des entretiens informels liés à mon expérience de stage).

Les conseillers n'ont, et ils le déplorent, pas d'autres solutions à leur proposer que celles qu'ils proposent à des jeunes lambda, il devient alors très difficile de les mobiliser. En effet j'ai compris lors de mon stage que l'accès à l'emploi ou la formation demande une réelle capacité de mobilisation personnelle : respecter les rendez-vous, se préparer aux entretiens, construire un projet professionnel solide et réaliste et en faire sa priorité... Or, cela est impossible

³² L'insertion professionnelle et sociale des jeunes, Rapport au premier ministre, La Documentation Française, Paris, Bertrand Schwartz, 1981

à concrétiser pour les jeunes les plus éloignés et les plus abîmés. Certains parviennent à adhérer aux propositions, respectent leurs engagements à terme ou non, mais ne sont pas dans le refus et ont encore une capacité de mobilisation personnelle. Ceux-là parviendront sûrement à se réinsérer professionnellement de quelque manière.

Les contrats tels que le CIVIS fonctionnent sur le principe du "donnant-donnant", le jeune doit justifier des allocations qui lui sont versées : prouver qu'il fait des démarches, voir un conseiller deux fois par mois... Ce type de dispositif exclue d'emblée les jeunes marginaux.

Les jeunes sollicitent le conseiller toujours "*dans l'urgence*" et lorsque la situation est déjà très dégradée. La plupart connaissent les services de la Mission Locale et surtout les aides financières auxquelles ils ont droit.

Pour pouvoir bénéficier d'aides financières il faut que le conseiller produise une argumentation basée sur la motivation et le projet professionnel du jeune ou alors sur son parcours personnel. Or faire émerger le désir de projet chez ces jeunes qui n'attendent plus rien et sont dans l'impossibilité de se projeter dans un avenir même proche est très compliqué et devoir parler d'eux, de leur parcours, peut parfois être vécu comme une intrusion et les oblige à se remémorer ce passé qu'ils fuient justement.

3.2. 18-25 ANS : UN VIDE FINANCIER INQUIÉTANT

Avant 18 ans, les mineurs relèvent de la responsabilité de leurs parents ou de l'ASE et de la PJJ lorsqu'il y a placement ou mesure judiciaire. Lorsque le jeune relève de l'ASE ou de la PJJ, il doit lui être proposé à sa majorité un "**Contrat Jeune Majeur**" et il pourra alors bénéficier de l'allocation jeune majeur. Ce dispositif vise à prendre en charge des jeunes de 18 à 21 ans en institution, en appartement ou en foyer de jeunes travailleurs. Les contrats jeune majeur tendent pourtant à disparaître du fait de la baisse des financements publics : un bon nombre de jeunes se retrouvent donc dans des situations très précaires lorsque la solidarité familiale ne s'effectue pas et que "la société" ne prend pas le relais.

Ce n'est qu'à partir de 25 ans que tous les jeunes sans ressources peuvent prétendre à un revenu minimum d'existence : le **RSA**. Le RSA-jeune, par ses conditions d'attribution drastiques, écartent une majeure partie de la population concernée.

Il existe donc un véritable vide financier entre 18 et 25 ans, et seules des aides ponctuelles sont dispensées. Le **Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)** est un fond départemental à destination des 18-25 ans disposant de faibles ressources. Il a pour objectif de les aider dans la réalisation d'un projet d'insertion. Ce sont les conseillers missions locales qui ont en charge le

montage des dossiers FAJ et doivent fournir une argumentation basée sur le projet du jeune, ses motivations, ses démarches. Certains conseillers s'arrangent alors pour "*faire émerger un projet sur le papier*" et permettre aux jeunes de bénéficier de cet aide.

Les aides financières destinées aux jeunes de 18 à 25 ans sont donc moindres, et ne prennent pas en compte les difficultés des jeunes qui ne sont pas prêts ou disposés à s'insérer sur le marché du travail au vu des problématiques qui freinent cette insertion.

Cela m'interroge sur le choix des décideurs politiques de fixer un âge en dessous duquel il n'est pas possible de pouvoir bénéficier d'un revenu minimum d'existence, et pose la question des solidarités familiales. En effet à un âge où l'on est en construction (d'une identité personnelle et professionnelle) la famille reste naturellement l'instance privilégiée permettant d'apporter un soutien moral et financier. Cependant les ruptures familiales qu'ont connu les jeunes en errance les empêchent de bénéficier de ce soutien primordial.

Sans aucunes ressources ils doivent alors, pour subvenir à leurs besoins vitaux, s'adresser aux aides sociales légales communales, accueils de jour et aux associations caritatives ou humanitaires (croix-rouge, soupe populaire, secours catholique, secours populaire, épiceries sociales, CCAS) dispensant des colis ou bons pour l'alimentation ou les vêtements, des repas gratuits, un café, une douche, ou encore des machines à disposition pour laver ses vêtements à moindre coût. Ces situations très précaires n'empêchent cependant pas l'émergence de désirs, d'idéaux, mais peu réalistes et réalisables dans l'immédiat, comme celui d'un logement autonome par exemple.

3.3. DU TRAITEMENT DE L'URGENCE AUX SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT DURABLE : UNE INSERTION PAR LE LOGEMENT EST-ELLE POSSIBLE ?

3.3.1. Un désir de logement autonome notable

Les conseillers de la mission locale ont également en charge de traiter les demandes de logement ou d'hébergement de tous les jeunes de 18 à 25 ans.

La conseillère que j'ai rencontrée m'a fait part de ce désir de logement autonome des jeunes. Elle m'explique qu'elle prend en compte ces demandes mais face à des situations si précaires et urgentes le travail sur l'accès à un logement autonome est inenvisageable. En effet l'absence ou la faiblesse des ressources d'une part empêche le jeune de pouvoir assumer un loyer et des charges, d'autre part une entrée trop brutale et non préparée en amont conduirait à l'échec.

"Se loger" est différent d'"habiter". Se sentir "chez soi" quand on n'a connu que la rue, les squats, les hébergements provisoires depuis un certain temps implique la réappropriation d'un espace particulier, de la "culture" de l'habitat. Même si les hébergements temporaires ne

permettent pas de travailler la notion de "chez-soi", ils sont cependant un moyen de stabilisation provisoire.

3.3.2. Des solutions d'hébergement possibles...

Le "droit au logement" est un principe de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en oeuvre du droit au logement : « garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation ». De nombreuses structures proposent un hébergement temporaire voire durable : les centres d'hébergement d'urgence, les CHRS, les résidences sociales, les maisons-relais....

Les **CHRS** travaillent sur une prise en charge globale des difficultés des personnes sans solutions de logement. La durée d'hébergement est souvent fonction du projet des résidents, en moyenne un an. Souvent ils ciblent un public : hommes seuls, femmes seules ou avec enfants, couples. Des rendez-vous avec les travailleurs sociaux sont obligatoires (au moins deux fois par mois) afin d'assurer le suivi du projet. L'adaptation au rythme imposé par des structures peut représenter pour certains un effort considérable (dormir dans un lit, se réveiller, manger aux heures de repas, contrôler sa consommation...) et nécessite une durée de séjour d'au moins six mois.

A travers des témoignages apportés par les différents ouvrages et revues exploitées j'ai constaté qu'une part des jeunes en errance fuyait les centres d'hébergement pour diverses raisons. Tout d'abord ils fuient le lieu en lui-même : parfois en collectif ou en colocation cet espace les renvoie aux foyers qu'ils ont pour nombre d'entre eux fréquenté, et peut être source de tensions, de conflits voire de violence. Ensuite ils pointent le manque d'hygiène (odeurs, parasites) surtout dans les Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) et la nécessité de côtoyer des "clochards", des individus auxquels ils ne s'identifient pas. L'absence d'intimité et surtout l'imposition d'un cadre réglementé avec comme support un règlement intérieur qu'ils s'engagent à respecter. Un environnement peu attractif puisque contraignant.

3.3.3. ... mais désertées par ces jeunes marginaux

Afin de vérifier le constat effectué concernant la désertification des centres d'hébergement par les jeunes zonards je me suis rendue dans un CHRS à Pau et à l'association des cités du secours catholique de Lourdes. Celle-ci gère différentes structures allant du Centre d'Hébergement d'Urgence et de Stabilisation (CHUS) à la Maison-Relais. La CESF que j'ai rencontré m'indique que la moyenne d'âge en CHUS est de 35-40 ans et de 55 ans en maison-relais. Seuls deux jeunes fréquentent le CHUS mais ils ne présentent pas le profil du public concerné par ma recherche. Ils ont peu connu la rue, ils présentent des troubles psychiatriques

qui ne leur permettent pas l'accès à un logement autonome. Ces structures sont davantage pour eux un lieu de stabilisation leur permettant une prise de traitement continue et la possibilité d'avoir un encadrement professionnel rassurant voire nécessaire pour eux.

Au CHRS de Pau l'ASS rencontré me confirme l'absence de fréquentation des jeunes zonards. 1/3 des résidents ont pourtant moins de 25 ans, cependant ils ne sont pas dans un discours de revendication de leur mode de vie, et sont en quelque sorte "*moins abîmés*". Ils ont pour certains un passif de rue, sortent de MECS ou de prison et présentent des problématiques d'addictions voire de délinquance. Pour tous, à l'origine, ce sont des ruptures familiales qui en sont la cause : un jeune ne se retrouve pas à la rue par hasard. Les professionnels des CHRS travaillent en partenariat avec la Mission Locale et mettent l'accent sur la formation car peu d'entre eux sont qualifiés.

A défaut d'avoir pu rencontrer le public concerné par ma recherche au sein des structures d'hébergement, j'ai pu comprendre les raisons de cet évitement et avoir le regard des professionnels sur la situation. L'ASS du CHRS m'explique que s'il en croise ils ne restent que 15 jours à 3 semaines, le plus souvent l'hiver. Ils arrivent extrêmement fatigués et le CHRS est davantage une solution de répit (par dépit) qu'un tremplin vers l'insertion. "*Quand ils arrivent ici, ils savent ce qu'ils ont à dire*" : en effet ces jeunes savent très bien ce que l'on attend d'eux et produisent un discours conformiste afin d'obtenir ce qu'ils veulent. "*On accepte l'échec d'entrée*", par expérience le professionnel sait qu'aucun projet n'aboutira et que le jeune partira ou fera tout pour se faire expulser.

Les jeunes zonards fuient donc ces centres d'hébergement, ce qui confirme les lectures que j'ai pu faire et les témoignages que j'en ai eu. Pour eux, ils sont trop contraignants, il y a "*trop de règles*" : manque d'intimité (les professionnels ont les clés des appartements et rentrent pour y faire l'état des lieux chaque semaine, que le résident soit présent ou non), rendez-vous obligatoires, chiens parfois pas acceptés... Pour résumer, un encadrement qui leur est insupportable et les limite dans leur liberté d'action. C'est davantage vers 40-50 ans que ces jeunes devenus adultes se tournent vers des solutions d'hébergement et de stabilisation sur du plus long terme, lorsque leur mode de vie est devenu incompatible avec leur santé, que la maladie les contraint à devoir en sortir, que tous leurs "compagnons de galère" s'éteignent les uns après les autres d'overdose, du SIDA, de l'hépatite, etc.

Ce discours rejoint ceux des professionnels de santé, pour la majorité ils attendront d'avoir "toucher le fond" pour entreprendre un changement de mode de vie.

Les addictions aux produits semblent être l'un des freins majeurs à l'insertion des jeunes en errance active, je me suis donc tournée vers des travailleurs sociaux travaillant dans des

structures de prise en charge des addictions afin d'en comprendre les raisons.

3.4. LA CONSOMMATION DE PRODUITS : UNE PROBLÉMATIQUE CENTRALE

Pour comprendre les problématiques d'addiction des jeunes en errance et leur accompagnement vers la démarche de soins j'ai rencontré un éducateur et une ASS intervenant au CIAT. Le CIAT est basé sur l'engagement dans une démarche de soins et concerne principalement des personnes d'au moins 30/40 ans. J'ai voulu comprendre là encore cette absence de fréquentation par les plus jeunes.

L'éducateur m'explique que "*la question du produit est centrale*". Tous les jeunes rencontrés ont des poly-dépendances : alcool, tabac, médicaments, produits psychotropes. Certains assument complètement leur consommation (sentiment de liberté), et ont l'impression que cet usage ne les invalide pas. D'autres se sentent mal et le disent : la verbalisation de ce mal-être est une première étape dans la prise de conscience et la volonté d'enclencher une démarche de soins.

3.4.1. Entreprendre une démarche de soins

L'addiction à un produit est comme l'indique Philippe Jeammet une "utilisation perversifiée d'un objet de plaisir"³³, qui, parce qu'on a l'impression d'en avoir la maîtrise devient un objet de contrôle, support d'une toute puissance. Or cette maîtrise de l'"objet de plaisir", à savoir ici le produit (drogue, alcool), est une tentative de compenser une **dépendance affective**.

Lors de ma rencontre avec une assistante sociale du CIAT j'ai pu saisir la complexité que représente une démarche de soins. Le CIAT accompagne de manière globale toute personne atteinte de dépendance dans sa démarche de soins. Or d'après ses propos et ceux de l'éducateur, très peu de jeunes fréquentent de manière "volontaire" (hors demande de justice) ces services. Cet entretien, mis en parallèle avec ma lecture de *Les Affranchis* de Bertrand Bergier, m'a permis de comprendre que soigner sa dépendance est le fait souvent d'adultes (40-45), suffisamment matures et prêts à changer leurs habitudes. D'adultes qui sont confrontés aux conséquences de leurs dépendances et de leurs consommations (séparation, mise à la rue, conséquences sur le travail, sur la santé) et qui sont en capacité de formuler une envie de changement et d'aide. Un "retour sur soi" (dont parle Bertrand Bergier) est inévitable bien que difficile psychologiquement. Il faut qu'elle s'interroge sur le lien entre la consommation et ses incidences et observe une dégradation de sa situation, mais aussi qu'elle accepte de renoncer à un produit qui lui procurait un bien-être.

33 Le Breton David, *L'adolescence à risque*, Ed. Autrement, Collection Mutations, 2002, 183p.

3.4.2. Fonction du produit

"Le produit remplit une fonction bénéfique" me dit l'ASS et pour les jeunes cette démarche reste difficile : en effet d'une part "**le produit fédère le groupe**" (marqueur d'appartenance, support des liens sociaux, signe de partage, de convivialité parfois et surtout support d'une identité). Le produit fait partie intégrante de la vie quotidienne et de la personnalité de l'individu. Etre dépendant c'est ne faire qu'un avec le produit, c'est ne pas imaginer sa vie sans lui, car les conséquences de l'abandon, de la modification d'habitudes et donc le basculement vers ce qui est inconnu et ce qui angoisse, est un véritable challenge.

C'est pour cela que le jeune repousse cette démarche de soins : cela perturberait tout un équilibre (relatif) et bouleverserait ses comportements, son quotidien, ses relations, bref tout le système dans lequel il s'inscrit. Il attend l'élément déclencheur qui lui donnera une bonne raison d'arrêter le produit, une motivation assez forte pour pouvoir dire "je veux changer, j'en ai marre, aidez-moi", une motivation assez forte pour pouvoir faire tout un travail de "rétrospection" sur soi, sur son passé et les causes de son actuelle relation avec le produit. "Cesser l'addiction signifie rompre une appartenance sans avoir l'assurance d'un nouveau statut".³⁴

Le produit est également un mal nécessaire qui permet aux jeunes **d'oublier et de s'oublier**, le temps des effets. Le produit contribue à cette fuite perpétuelle de la réalité tout en la masquant. En cela, l'arrêt, même momentané, de la consommation entraîne un mal-être.

Pourtant l'insertion sociale et professionnelle par l'emploi, la formation ou le logement pour être bien menée et concluante nécessite un arrêt du produit (ou du moins une diminution et une gestion de sa consommation) qui souvent engendre perte de motivation, des repères, rendez-vous oubliés, pas respectés, abandon des démarches entreprises... Tout est ainsi lié : l'insertion nécessite un logement et des soins, un logement nécessite des revenus donc un travail, un travail nécessite d'avoir un hébergement et des soins adaptés, des soins demandent d'avoir une possibilité d'hébergement. Comme le dit Patrick Declerck "curieuse psychiatrie sociale, étrange dispositif où pour entrer se soigner il faut d'abord guérir"³⁵.

Tous les professionnels rencontrés me renvoient vers des structures dites "à bas seuil d'exigence" davantage fréquentées par ce public, je me suis donc tournée vers des accueils de jour.

3.5. DES DISPOSITIFS PARTICULIERS ET ADAPTÉS AUX PROBLÉMATIQUES DE L'ERRANCE

34 Bergier Bertrand, *Les affranchis. Parcours de réinsertion*, Ed. Desclée de Brouwer, Collection Sociologie clinique, 1996, 231 p.

35 Declerck Patrick, *Les naufragés, avec les clochards de Paris*, Ed. Plon, Littérature, 2003, 458 p.

3.5.1. Les accueils de jour

La particularité de ces dispositifs réside dans leur démarcation vis-à-vis du travail social classique.

Dans le Guide des accueils solidaires en France ces derniers sont définis comme : "un lieu délimité physiquement, où une personne en grande exclusion peut entrer, et être reçue par une personne qui va écouter ou faire plus. Ces dispositifs s'adressent en partie à des publics présentés comme échappant aux institutions sociales ou qui refusent l'inscription dans ces institutions, qui n'ont pas de projet d'insertion. [...] Leur fonctionnement promeut des réponses qui ne se situent ni dans la répression, ni dans l'insertion."³⁶

Fondés sur un **accueil inconditionnel**, les accueils de jour sont portés par deux associations sur le territoire de Pau.

Le dispositif d'accueil et de veille sociale "Le Phare" géré par l'OGFA est composée d'une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux et personnel médical) et de bénévoles. Ici, la journée, tout le monde peut venir boire un café, se laver et laver ses vêtements. Il est également possible de rencontrer des médecins, médecins psychiatres, infirmières, et un dentiste détaché du Centre Hospitalier des Pyrénées (CHP) à travers le dispositif Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) instauré en 2009 et qui permet un accès gratuit aux soins (en santé mentale également). Un accompagnement social est proposé par l'équipe de travailleurs sociaux. Les chiens sont acceptés et la consommation d'alcool est tolérée du moment où les comportements de chacun restent décents et respectueux du lieu d'accueil.

"L'enjeu de l'accompagnement ne réside pas dans les résultats mais sur le travail sur la relation et le lien" m'explique une éducatrice spécialisée y intervenant. La présence de bénévoles est une bonne entrée en matière car il n'y a pas d'enjeu dans la relation, et place les individus au même niveau. Malgré cet accueil inconditionnel en journée la structure impose de plus en plus de règles que les usagers supportent de moins en moins. Ce cadre strict conduit à une désertification des lieux par les zonards qui se retranchent sur une autre association proposant un accueil collectif inconditionnel.

AIDES a pour mission la prévention des risques liés à l'usage de produits et aux MST, et comporte un CAARUD. Beaucoup de jeunes en situation d'errance fréquentent cette structure. L'éducateur de l'association m'explique que la relation est symétrique et surtout basée sur le non-jugement. Les "toxicomanes" sont en effet souvent jugés, stigmatisés, et ce lieu peut être l'occasion de parler librement de sa consommation. Ces échanges réguliers permettent

36 Pattegay Patrice, *L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance. Analyse critique d'une catégorie d'action publique*, Déviance et Société n°3, 2001

l'instauration d'une relation de confiance et dédramatise la figure du travailleur social.

L'association est aménagée comme un appartement privé où chacun peut circuler librement. Cet espace communautaire est un lieu fermé, sécurisé et sécurisant contrastant avec l'espace public, le regard des autres et l'exposition aux violences connus dans la rue. C'est un espace de resocialisation, de détente. Chacun a la possibilité de manger, se reposer quelques heures, se doucher, laver ses vêtements sur place et ce de manière gratuite mais active et responsable (rangement, respect des lieux et du vivre-ensemble). L'accueil est anonyme, il n'est pas nécessaire de donner son nom et son prénom, de raconter son parcours, les échanges se font de manière informelle d'égal à égal.

Avec ce public l'enjeu est de ne pas parler en terme d'insertion mais de mieux-être. On ne peut pas demander à une personne qui a connu la rue, un monde "désorganisé" de se conformer du jour au lendemain à un cadre et à quelconque forme d'organisation.

Tout au long des échanges l'éducateur compare l'organisation et le fonctionnement de l'association à un "**cadre rond**". Cette image illustre bien à la fois la présence de règles au sein du lieu d'accueil ("*c'est pas le squat non plus*") mais des règles décidées ensemble (usagers et professionnels), concertées, approuvées et donc respectées par chacun sur le principe de "la libre adhésion". Les usagers ont concrètement une place dans le fonctionnement, dans la prise de responsabilité et de décisions.

Quand la relation de confiance est établie les professionnels peuvent travailler l'accès aux droits, la prévention des risques liés à l'usage toxiques (distribution de matériel stérile, possibilité de faire analyser le produit consommé pour mesurer sa pureté), orienter vers des partenaires etc.

La population des personnes sans abri est hétérogène, pour répondre de manière adaptée au caractère multiple des populations en errance, il convient d'affirmer l'inconditionnalité de l'accueil comme une priorité. La non demande ou le non recours à certains droits ou services n'est pas rare chez les sans-abris et jeunes de la zone : des équipes mobiles ont donc été créées dans le but d'aller à la rencontre de ceux qui justement ne demandent rien.

3.5.2. Équipes mobiles

Issues de la prévention spécialisée les équipes mobiles sont basées sur le principe de "**l'aller-vers**", elles ont pour mission d'aller à la rencontre du public le plus éloigné : soit parce qu'il est en non-demande ou dans le refus de la relation d'aide, soit parce qu'il n'a pas connaissance des structures et services auxquels il aurait droit.

Rattachée à l'accueil de jour le Phare cette équipe mobile se déplace sur les lieux de manche ou de squat au travers des maraudes et intervient également sur signalement. Il s'agit d'instaurer une

veille sociale et sanitaire et de toucher un public des plus exclus en non-demande et parfois non connu des services sociaux. Pour l'éducatrice qui intervient dans ces maraudes c'est aussi "*d'essayer de susciter une envie de lieu sécurisé mais en respectant les envies et les choix de chacun*".

La **Croix-Rouge** fait également des maraudes en hiver pour distribuer des couvertures, un café, des en-cas. Les jeunes marginaux comme les plus âgés comptent beaucoup sur ces aides de l'ordre de l'humanitaire qui leur apportent un semblant de mieux-vivre.

Récemment une **équipe mobile jeunes en souffrance psychique** s'est constituée, rattachée au CHP. C'est un dispositif complémentaire d'accès aux soins et d'accompagnement pour les jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité. Leur intervention est basée sur "l'aller-vers" dans un objectif de prévention des troubles psychiques et de rupture des soins, auprès de jeunes qui d'eux-mêmes n'iront pas vers des structures de prise en charge en santé mentale. Tout nouvellement mis en place il ne m'a pas été possible d'en évaluer les résultats, mais son existence répond bien à des besoins sur le territoire.

De la question de départ à la question de recherche : conclusion de la phase exploratoire

J'ai donc fait le constat qu'un certain nombre de jeunes échappaient aux institutions qui ont en charge le traitement des problématiques qui les concernent. En effet, bien que des pratiques novatrices voient le jour, beaucoup de dispositifs et de structures restent peu adaptés aux réalités des jeunes en errance active.

Je me suis aperçue que la plupart de ces jeunes marginaux fréquentaient des structures dites "**à bas seuil d'exigence**" tels que les accueils de jour, des endroits dont ils sont surtout sûrs qu'on ne leur demandera rien. Cette absence de condition semble favoriser l'entrée en contact et la relation, d'où ma question de recherche :

En quoi l'accueil inconditionnel en journée permet-il d'établir un premier contact avec ces jeunes qui vivent dans les interstices du lien social ?

DEUXIEME PARTIE : PROBLEMATIQUE

Riche des lectures et des rencontres, j'ai pu faire évoluer mon questionnement sur la problématique de l'errance chez les jeunes. Je me suis cependant toujours référée tout au long de ma démarche de recherche au spécialiste de la question en France : François Chobeaux.

Liant une approche sociologique (corrélation entre l'errance et la défaillance des instances de socialisation) et psychologique (l'errance active des jeunes est étroitement liée à la présence d'une souffrance psychique profonde) les ouvrages ou articles de François Chobeaux m'ont permis d'appréhender au mieux le phénomène d'errance active des jeunes. De plus le jeune avec qui j'ai pu échanger a lui-même lu "*Nomades du vide*" et s'est largement retrouvé dans ce qui en est dit.

Les entretiens avec les professionnels ont été révélateurs de la **difficulté de définir et cerner l'errance** : par quels critères la définit-on ? Quand commence-t-elle et quand finit-elle ? Qu'entends-je par jeunes en errance ?

Lors des entretiens avec les professionnels s'est posé de nombreuses fois le problème de la dénomination. Je me suis aperçue que chacun d'eux employait une dénomination différente en fonction des missions de la structure ou du domaine dans lequel il intervient : la psychologue parle de jeunes en souffrance psychique, les éducateurs d'AIDES parlent de jeunes consommateurs de produits etc. Mais à ce problème de dénomination s'ajoute celui de ne pas vouloir catégoriser une population par conviction éthique.

J'ai pu saisir ainsi la diversité et la complexité des situations auxquelles sont confrontées les travailleurs sociaux : ce n'est pas tant la dénomination qui importe mais bien les nombreuses problématiques cumulées de ces jeunes, aux parcours chaotiques, dont le présent est marqué par le vide et l'avenir par un point d'interrogation. J'ai donc laissé de côté cette "catégorisation" pour m'attacher à développer les problématiques communes à ces jeunes (l'addiction au produit et le non recours aux soins, l'absence de logement stable et de travail, l'errance), et ce qui en fait sa particularité (l'enchaînement de ruptures successives, le discours anti-conformiste).

Ma question de départ portant sur **l'insertion sociale et professionnelle** j'ai pu m'apercevoir que celle-ci n'est vraiment pas une priorité pour les jeunes en errance. Leur existence est marquée par l'absence de projet et une incapacité à penser à l'avenir. Ils sont également très difficilement mobilisables sur ces questions.

Les addictions et leurs conséquences, l'absence de logement stable, la souffrance et la prévalence de la survie au quotidien rend impossible la réflexion du jeune et son implication dans un projet

professionnel, à long terme. En effet la modification du rapport au temps, à l'espace, empêche l'instauration d'un accompagnement régulier et efficace en terme d'insertion. Les dispositifs et différents contrats destinés aux jeunes ne sont pas adaptés à un public éloigné de l'emploi d'autant plus que la formation en est souvent un préalable. Mis à part quelques travaux saisonniers et missions d'interim, le marché du travail exclue largement des jeunes en situation d'errance. Les conseillers sont contactés dans l'urgence pour des aides financières, des bons alimentaires ou pour des demandes de logement ou d'hébergement.

D'autre part, "parfois ils ne font même pas semblant de s'insérer tant qu'ils ne sont pas arrivés au bout du supportable de l'errance"³⁷.

Les jeunes expriment donc un **désir de logement autonome**, or ce désir ne se concrétise que très rarement : l'accès direct à un logement autonome est compliqué car il suppose des revenus fixes, stables, ce qui n'est pas le cas de ces jeunes dont la tranche d'âge les place dans un vide financier questionnant. Le maintien dans le logement n'est pas chose aisée : il faut assumer les charges et l'entretien du logement, respecter le voisinage et surtout donc payer un loyer tous les mois.

Les hébergements de type CHRS seraient alors une solution intermédiaire pour ces jeunes et leur permettraient de se stabiliser et de concrétiser un projet professionnel.

Or, je me suis rendue compte que les contraintes des CHRS (suivi régulier par des travailleurs sociaux, nécessité d'avoir un projet, chiens parfois pas acceptés, conduites addictives contrôlées) faisaient fuir ces jeunes. Ceux qui y accèdent pour un temps ne tiennent pas et retournent à la rue (renvoyés pour mauvais comportement, projets qui n'aboutissent pas...). Les CHRS sont davantage des solutions de répit temporaires pour ces jeunes marginaux, qui, quand ils franchissent le pas de la structure sont épuisés, et savent ce que l'on attend d'eux et donc quel discours ils doivent tenir pour intégrer la structure.

Les jeunes en errance depuis plusieurs années sont très difficilement mobilisables sur un projet d'insertion ou d'accès au logement, et les jeunes qui accèdent à un hébergement intermédiaire et rentrent et suivent les dispositifs d'insertion sont ceux qui ne sont pas dans la radicalisation d'un discours de rejet de la société et ceux qui ont déjà "un pied" dans l'insertion.

On constate qu'il est difficile d'instaurer un contact et un dialogue avec les jeunes qui sont encore en pleine "lune de miel" avec l'errance. Si dialogue il y a, les paroles leur passent vite au

37 Dequiré Anne-Françoise ; Jovelin Emmanuel, *La jeunesse en errance face aux dispositifs d'accompagnement, politiques et interventions sociales*, presses de l'EHESP, 2009, 176 p.

dessus. Caractéristique des comportements adolescents où le discours des adultes n'est pas vécu comme légitime et digne d'attention, le jeune a besoin d'expérimenter par lui-même, et de trouver ses propres limites. La toute-puissance et l'insouciance des premières années rendent peu efficaces les tentatives d'insertion. Cependant, les professionnels savent que leur travail n'est pas vain : *"un jour, ils s'en saisiront"*.

Les jeunes suffisamment armés psychologiquement et socialement trouveront leurs propres limites, protection ultime pendant ces années extrêmes, et seront plus sensibles aux rencontres et à l'aide proposée. Les autres, plus fragiles, expérimenteront jusqu'à l'auto-destruction.

Nous avons vu que même si l'errance est cristallisée, que l'épuisement et le ras-le-bol de sa situation sont bien présents, les jeunes fréquentent rarement les structures d'accompagnement vers l'insertion. **La relation aux travailleurs sociaux est strictement intéressée.** Le jeune vient à la rencontre du travailleur social pour une demande précise, le plus souvent dans l'urgence et dont il espère une réponse immédiate (bons alimentaires, aide financière d'urgence). La relation est d'entrée déséquilibrée et compromise par l'enjeu et le but de cette rencontre.

Cet utilitarisme apparent par les jeunes des services est pour eux un moyen de garder le contrôle sur la situation et est complètement contradictoire avec leurs discours de rejet de la société puisqu'ils en utilisent les services et les avantages.

Les jeunes connaissent bien ce à quoi ils ont droit et vont parler, agir en conformité avec les attentes de l'interlocuteur. Parfois la nécessité de justifier systématiquement de sa situation agace au plus haut point certains qui ne demandent alors plus rien, et fréquentent seulement des structures dont ils savent qu'on les laissera tranquille (de type associations humanitaires, accueils de jour).

Il y a ceux qui ne vont pas hésiter à demander, d'autres qui se lassent et certains qui ne sollicitent quasiment aucunes aides et pour qui le simple fait de demander symbolise la soumission, l'infériorité. D'autre part la figure du travailleur social est peu rassurante : issus de familles en difficultés, la plupart ont des souvenirs d'expériences négatives avec les travailleurs sociaux durant leur enfance ou adolescence. La méfiance est de mise et la relation de confiance est longue à mettre en place.

"L'errance a le don de venir percuter la société et plus particulièrement le travail social, tant dans ses habitudes de fonctionnement que dans ses dysfonctionnements"³⁸.

Le fait que ces jeunes échappent aux structures ayant pour missions l'accompagnement de ceux-

38 Trémintin Jacques, *Comment les jeunes errants mettent le travail social en difficulté*, Lien Social, Publication n°473, 11 février 1999

ci met en évidence leur non adéquation avec les logiques de leurs comportements.

L'imposition d'un cadre réglementé (respect des rendez-vous, accomplissement des démarches, régularité du suivi, contraintes administratives) est rarement compris ou respecté.

L'insertion par l'emploi, le logement ou la santé suppose des accompagnements très stricts et cadrés et ne conviennent pas toujours à des jeunes intolérants à la frustration et aux règles.

"A AIDES ils n'ont pas la même approche, ils n'imposent pas les règles ils les mettent en place".

Respecter des règles dont ils ne comprennent pas le sens est impossible pour ces jeunes qui se refusent à être soumis à quiconque. Donc plus les structures accueillantes imposent des règles et des contraintes (qui ne sont pas légitimées par les jeunes) plus elles les feront fuir : *"on respecte pas les keufs*, on respecte pas les administrations, on va pas respecter leurs règles".*

La plupart des usagers d'AIDES y sont également bénévoles : ils participent à la vie de l'association, réfléchissent ensemble sur les limites à avoir, sur les projets à mettre en place. Les intervenants d'AIDES les mettent en **position d'acteur** ce qui les responsabilise. Le contrat est davantage moral.

L'accueil inconditionnel en journée permet de contourner les freins des horaires et rendez-vous, les chiens sont acceptés, la consommation tolérée. Ces structures à "bas seuil d'exigence" facilitent la rencontre entre les intervenants et les jeunes sans qu'il y ait d'enjeux dans la relation. Les éducateurs sont appréciés et respectés par les jeunes car *"on ne leur demande rien"*, parce que les règles sont discutées et décidées ensemble, que la consommation de produits peut être abordée sans soucis de jugement, que les usagers peuvent devenir bénévoles et avoir une réelle place dans l'association.

Se sentir compris, et surtout non jugé, c'est principalement ce qu'ils demandent.

Les éducateurs vont surtout travailler la question du lien et de la relation, et au préalable il est nécessaire d' *"accepter de les laisser être au moment où ils en sont [...] il faut faire avec ce qu'ils sont"*.

J'en suis donc venue à l'hypothèse suivante :

Il est nécessaire d'instaurer souplesse et tolérance au cadre afin d'établir un premier contact puis une relation de confiance basée sur le non-jugement avec ces jeunes en errance revendiquée qui fuient les accompagnements "classiques".

TROISIEME PARTIE : PHASE PROBATOIRE

Afin de vérifier l'hypothèse formulée j'ai prévu de m'appuyer sur différents outils méthodologiques. Cette phase nécessite l'utilisation d'outils plus centrés, plus cadrés que ceux utilisés lors de la phase exploratoire :

- l'observation participante avec grille
- des outils de recueil de discours : questionnaire auprès des professionnels, entretiens semi-directif auprès des jeunes
- analyse des contenus à partir des entretiens et statistiques à partir des questionnaires

1. DÉLIMITATION DES LIEUX DE L'ENQUÊTE

Ayant établi mon hypothèse à partir d'une enquête sur la ville de Pau j'ai décidé de vérifier celle-ci sur le même territoire. En effet "une hypothèse se présente comme une réponse provisoire à une question [...], comme l'anticipation d'une relation entre deux concepts"³⁹ et ce qui est observable à un instant T sur un territoire donné n'est peut-être pas transposable à un autre territoire.

C'est pourquoi, pour un maximum de cohérence, j'ai centré mon enquête sur les lieux d'accueil inconditionnel en journée de Pau : l'accueil de jour Le Phare dépendant de l'OGFA et l'association AIDES. Ce sont deux structures présentant un accueil inconditionnel en journée avec la présence de professionnels du travail social et fréquentées par les jeunes en errance sur la ville de Pau. La première s'adresse à toute personne en situation d'exclusion tandis que la seconde s'adresse aux consommateurs de produits toxiques (entres autres).

2. OUTILS DE L'ENQUÊTE

2.1. L'OBSERVATION PARTICIPANTE DE L'ENQUÊTEUR

Je me suis appuyée sur les concepts de mon hypothèse

- le caractère souple et tolérant du cadre de la structure
 - la relation de confiance entre usagers et travailleurs sociaux
- afin de dégager des indicateurs observables.

³⁹ Quivy R., Van Campenhoudt L., Manuel de recherche en sciences sociales, DUNOD, coll psycho sup, paris, 1995

J'ai ainsi pu construire une grille d'observation (**annexe 3**) que j'aurais pu moi-même remplir lors d'une observation participante dans les structures concernées à savoir l'accueil de jour "Le Phare" et l'association AIDES.

L'objectif étant de repérer la présence de règles plus ou moins strictes, autrement dit le cadre de la structure et son impact sur la fréquentation des lieux par les jeunes et sur la relation entre le travailleur social et l'utilisateur.

Les résultats de l'observation seront complétés et mis en parallèle avec les outils de recueil de discours et les statistiques qui suivent. J'ai choisi l'observation participante car l'intervention d'une personne extérieure et étrangère peut être mal vécue par les usagers, l'immersion et l'implication permettent de lever ce frein et de s'intégrer au mieux dans la structure. Cette première approche sera aussi l'occasion de connaître les jeunes et d'échanger avec eux.

2.2. ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS AUPRÈS DES JEUNES

Afin de recueillir la parole des jeunes j'ai décidé de mener des entretiens semi-directifs (**annexe 4**) auprès des 18-25 ans qui fréquentent les deux structures d'accueil de jour. Les entretiens semi-directifs permettent de laisser s'exprimer la parole des jeunes tout en ayant une ligne directrice pour vérifier l'hypothèse.

L'objectif de ces entretiens sera de connaître leur avis et leur ressenti vis-à-vis des deux accueils de jour ainsi que le type de relation qu'ils entretiennent avec les travailleurs sociaux y intervenant, afin toujours de mesurer l'impact d'un cadre plus ou moins souple et tolérant sur la fréquentation des lieux. Ces entretiens permettront d'apprécier le degré de confiance dans la relation entre le jeune et les professionnels.

N'ayant pu effectuer ce type d'entretien auprès du public lors de ma phase exploratoire, il sera nécessaire à l'enquêteur d'être au préalable introduit par les professionnels de terrain, de s'intégrer dans un projet porté par la structure, et ainsi d'être bien identifié par les jeunes qui la fréquentent.

Il paraîtrait pertinent de mener des entretiens auprès d'au moins une dizaine de jeunes : cinq sur l'accueil de jour Le Phare et 5 sur l'association AIDES, afin d'avoir un maximum de diversité dans les discours recueillis. L'échantillon peut paraître réduit mais j'ai pu constater à quel point il était difficile d'être introduit auprès de ce public, j'ai donc préféré ne pas fixer d'objectifs trop ambitieux. Une analyse de contenu fera suite à ces entretiens, elle consiste à "sélectionner et à

extraire les données susceptibles de permettre la confrontation des hypothèses aux faits"⁴⁰ et ainsi donner du sens au discours dans un objectif de vérification de l'hypothèse.

2.3. QUESTIONNAIRES AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

Interroger les professionnels de terrain, au coeur de la relation d'aide, me paraît essentiel afin de vérifier l'hypothèse. J'ai choisi de soumettre le questionnaire (**annexe 5**) sous forme écrite ou sous forme d'entretien (suivant les disponibilités des professionnels) :

- aux deux éducateurs rencontrés à AIDES
- aux professionnels de l'accueil de jour "le phare" à savoir une éducatrice spécialisée intervenant au sein de l'équipe mobile, le responsable de service ainsi qu'une assistante de service social (non rencontrée lors de la phase exploratoire) présente à l'accueil et accompagnant les usagers dans leurs éventuelles démarches.

L'objectif de ce questionnaire est de mesurer la fréquentation des lieux, d'apprécier la qualité de la relation entre usagers et professionnels et de vérifier (en plus de l'observation participante) le degré de souplesse du cadre de la structure et son application par les travailleurs sociaux.

Les questions sont davantage fermées car l'objet de l'enquête suppose des réponses précises et ciblées volontairement.

2.4. LECTURE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ

La lecture des bilans d'activités d'une structure est un moyen pertinent de repérer un certain nombre de données, et en ce qui concerne la vérification de mon hypothèse, de données statistiques. L'objectif est ici d'avoir des chiffres sur la fréquentation de ces structures par les jeunes de 18 à 25 ans en errance.

A partir des bilans d'activités il s'agira donc de repérer précisément :

- le pourcentage de jeunes entre 18 et 25 ans sans domicile fixe ayant fréquenté chacune des structures concernées par l'enquête sur le total du public accueilli
- la part des suivis réguliers de ces jeunes sur le total des visites
- la fréquence des entretiens avec les travailleurs sociaux

Les résultats croisés de ces différents outils permettront de valider ou non l'hypothèse pré-établie ci-dessus.

40 Blanchet Anne et Gotman Alain, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Ed. Armand Colin, 2010, 128 p.

CONCLUSION

Ce mémoire fût l'occasion pour moi d'approfondir ma connaissance d'un "public" dans un premier temps, mais pas seulement. Ces recherches m'ont permis d'élargir ma pensée, de réfléchir aux contradictions de notre société (elle crée ses propres exclus), à ses défaillances et même ses aberrations, de battre en brèche certains préjugés et surtout de rencontrer des professionnels passionnés par ce qu'ils font.

La posture professionnelle est une notion que nous abordons beaucoup en formation. En théorie cela paraît évident, en pratique nous comprenons vite que notre personnalité, nos convictions entrent en jeu, et chacun adapte sa posture en fonction de ce qu'il est. Faire avec l'utilisateur, au moment où il en est : toute relation d'aide doit commencer par là.

Malheureusement les professionnels sont souvent tiraillés entre les exigences d'une institution et les besoins réels des usagers : il n'est pas rare d'entendre que les moyens, les outils mis à leurs dispositions sont inadaptés, insuffisants.

Les programmes d'insertion pèchent par exemple par leur rigidité et leur manque d'ouverture aux dynamiques inhabituelles, et laissent sur le bord de la route un bon nombre de jeunes (entre autres). Leur point commun : une difficulté à "être" et à "devenir". Le monde de la rue est un monde particulier, c'est une micro-société avec ses codes, ses principes, mais surtout ses risques. Et le principal c'est de ne pas (s')en sortir.

Traversant divers domaines de l'action sociale mes recherches sur ce thème de la jeunesse en errance m'ont amené à diverses conclusions. En premier lieu l'insertion professionnelle n'est pas une priorité pour ces jeunes qui connaissent la rue. Les interventions du travailleur social sur ces questions sont souvent réduites à l'échec : le besoin n'est pas là. Je me suis aperçue que les addictions à l'alcool, aux drogues, sont de véritables freins à l'insertion. Pour autant, s'inscrire dans une démarche de soins n'est pas si simple, le produit remplit une fonction bien spécifique qui régit tout le quotidien de ces jeunes, il est même une condition pour supporter la rue.

Que ce soit concernant l'accès à l'emploi ou au logement, le parcours est long, les démarches nombreuses et fastidieuses, et eux n'en sont pas là. L'ouverture des droits n'est souvent pas effective, les papiers sont perdus, et les besoins physiologiques ne sont parfois même pas couverts. A cela viennent s'ajouter des problèmes de santé ou judiciaires qui rendent la situation encore plus urgente.

J'ai donc fait le constat que les structures chargées de l'accompagnement des jeunes dans l'ensemble de leur problématiques étaient désertées par ceux que l'on considère comme

marginaux. Les associations caritatives ou humanitaires prennent alors le relais car il est nécessaire de traiter l'urgence. Les raisons de cette désertification sont diverses, mais souvent c'est l'encadrement de ces mêmes structures qui agit comme un répulsif : trop de règles, trop de conditions.

C'est pourquoi les structures dites "à bas seuil d'exigence", et basées sur un accueil inconditionnel sont davantage fréquentées. Au-delà du fait que les personnes peuvent venir "comme elles sont", que le cadre de ces structures est relativement souple, j'ai pu réaliser que le fait d'associer l'usager aux décisions, au fonctionnement, à l'organisation d'une structure est très apprécié par ces jeunes. Mettre les individus en position d'acteur permet non seulement de les responsabiliser mais aussi de leur laisser une certaine liberté, une marge de manoeuvre, et surtout la possibilité de s'exprimer sur ce qui les concerne en premier lieu.

Certaines formes d'accompagnement sont trop rigides et ne correspondent pas aux besoins et attentes de ces jeunes à ce moment donné de leur parcours.

Voilà comment je suis parvenue à établir l'hypothèse selon laquelle la souplesse et la tolérance apportée au cadre d'une structure permet d'entrer en contact avec des individus méfiants vis-à-vis des travailleurs sociaux et qui sont très peu enclins à la soumission à quelque autorité. Il ne s'agit pas de supprimer toutes les règles et de faire au bon vouloir de chacun, il s'agit d'inventer de nouveaux modes de fonctionnement qui laissent une place réelle à l'usager.

Le non-jugement est une notion primordiale également et est un préalable à toute relation de confiance. Elle est censée aller de soi, pourtant rares sont les lieux où il est possible de parler de sa consommation ou de ses problèmes sans se sentir jugé.

Tant que nous considérerons que c'est à eux de s'adapter aucune avancée ne sera possible. Le travail social évolue avec la société et s'adapte aux individus qui la composent. C'est pourquoi nos pratiques doivent sans cesse être remises en question et novatrices, sans quoi ceux qui ne se conforment pas au cadre seront encore et toujours des "exclus". Pourtant, ce sont les marges qui font bouger les systèmes.

"Il ne s'agit pas de fabriquer des hommes tous conformes à un modèle, ayant appris les mêmes réponses ; mais des personnes capables de formuler de nouvelles questions".

Albert Jacquard, le Monde Diplomatique, mai 1988 p. 19

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages lus

- Becker Howard, *Outsiders*, éditions métailié, 1985, 248 p.
- Chobeaux François, *Les nomades du vide*, Actes Sud, 1996-1999, 134 p.
- Chobeaux François, *L'errance active, politiques publiques pratiques professionnelle*, ASH éditions, 2001, 79 p.
- Declerck Patrick, *Les naufragés, avec les clochards de Paris*, Ed. Plon, Littérature, 2003, 458 p.
- Dequiré Anne-Françoise ; Jovelin Emmanuel, *La jeunesse en errance face aux dispositifs d'accompagnement*, politiques et interventions sociales, presses de l'EHESP, 2009, 176 p.
- Dubet François, *La galère, jeunes en survie*, Paris, Ed. Fayard, 1987, 503 p.
- Le Breton David, *L'adolescence à risque*, Ed. Autrement, Collection Mutations, 2002, 183p.
- Quesemand Zucca Sylvie, *Je vous salis ma rue : clinique de la désocialisation*, Ed. Stock, Collection Un ordre d'idées, 2007, 186 p.

Ouvrages consultés

- Blanchet Anne et Gotman Alain, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Ed. Armand Colin, 2010, 128 p.
- Bergier Bertrand, *Les affranchis. Parcours de réinsertion*, Ed. Desclée de Brouwer, Collection Sociologie clinique, 1996, 231 p.
- Galland Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Ed. Armand Colin, Collection U, 1997, 256 p.
- Paugam Serge (sous la dir. de), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Ed. La découverte, Collection Textes à l'appui, 1996, 583 p.
- Paugam Serge, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Ed. PUF, Collection Quadrige Essais Débats, 2009, 288 p.
- Quivy Raymond, Van Campenhoudt Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Ed. DUNOD, Collection psycho sup, Paris, 1995, 284 p.

Sites internet

- <http://www.cemea.asso.fr/>
- <http://prevaction.org/m1/addictions/types-de-drogues/>
- [http://www.canalu.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/vivre_dans_la_rue_jacques_hassin.1514](http://www.canalu.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/vivre_dans_la_rue_jacques_hassassin.1514)

Articles de revues

- Belbèze Isabelle, *Être travailleur social et accompagner les jeunes en errance*, EMPAN n°74, 2009
- Burlet Laurent, *Le bas seuil d'exigence : une solution pour sortir les SDF de la rue ?*, Lien Social, n° 1044 du 5 janvier 2012
- Cassan Francine, Toulemon Laurent, *L'histoire familiale des hommes détenus*, INSEE première, n°706, avril 2000
- Chauvin Pierre, Laporte Anne, Le Méner Erwan, *La santé mentale et les addictions des personnes sans logement personnel en Ile-de-France*, ONPES, La Lettre, n°5 septembre 2010
- Douville Olivier, *Des adolescents en errance de lien*, L'information psychiatrique, n°1, janvier 2000, p. 29-34
- Duprez Dominique, *Les revendications à vivre autrement. Déclassements, marginalités et nouveaux rapports à l'espace*, CLERS-Université de Lille I / Plan construction (ministère de l'urbanisme et du logement), 1986
- Helfter Caroline, « Errance et placement », *Informations sociales* 5/ 2007 (n° 141), p. 27-28
- Maisondieu Jean, *Pratiques en santé mentale*, n°1, 2000
- Pattegay Patrice, *L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance. Analyse critique d'une catégorie d'action publique*, *Déviance et Société* n°3, 2001
- Pimor Tristana, *Auto et exodéfinitions des "zonards"*, *Ethnologie française*, 2013/3 Vol 43, p.515-524, Cairn.info, PUF, 2013
- Silva Laëtitia, psychologue à la Mission Locale de Pau, *L'insertion des jeunes suivis par*

la Mission Locale, documentation interne Mission Locale

- Trémintin Jacques, *Comment les jeunes errants mettent le travail social en difficulté*, Lien Social, Publication n° 473 du 11 février 1999

Rapports

- Aubertin Marie-Xavière, Chobeaux François, *Jeunes en errance et addictions*, Rapport CEMEA, juin 2013
- *Les jeunes en errance sociale*, Rapport de la FNARS, 2006
- Schwartz Bertrand, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, Rapport au premier ministre, La Documentation Française, Paris, 1981
- *Sortir de la rue, les sans abri : conférence de consensus*, les 29 et 30 novembre 2008, FNARS, 2008
- *L'état du mal logement en France*, 19e rapport annuel, Fondation Abbé Pierre, 2014

Mémoires

- Lasternas Jessica, L'acheminement vers l'insertion par le logement des jeunes en situation d'errance, DECESF, 2009
- Spault Caroline, *Habiter le nomadisme. L'exemple de l'habitat mobile des travellers du mouvement techno*, EHESS Marseille D Vieille Charité, Master II Recherches Comparatives en Anthropologie, Histoire et Sociologie 2007-2008

ANNEXES

PHASE EXPLORATOIRE

Annexe 1 : Grille d'entretien-type

Annexe 2 : Liste des structures et professionnels rencontrés

PHASE PROBATOIRE

Annexe 3 : Grille d'observation

Annexe 4 : Grille pour entretiens semi-directifs auprès des jeunes

Annexe 5 : Questionnaire auprès des professionnels

Annexe 1

GRILLE D'ENTRETIEN-TYPE PHASE EXPLORATOIRE

Renseignements généraux

- Missions de la structure
- Missions du professionnel
- Profil du public
- Réseau / partenariat de la structure et du professionnel
- Statut de la structure
- Cadre de la structure (règlement...)

L'accompagnement de jeunes en errance 18-25 ans

- Profil / situation des jeunes rencontrés
- Principales demandes / besoins des jeunes
- Origine de la demande
- Type de réponses apportées (matérielles, financières, orientation vers partenaires ...)
- Type d'accompagnement (ponctuel, régulier ...)
- Déroulement des accompagnements
- Déroulement du premier accueil
- Freins à l'accompagnement pour le jeune et le professionnel

Relation professionnel / usager

- Difficultés rencontrées par le professionnel
- Type de relation
- Posture du professionnel (valeurs, approche, degré de tolérance...)

Annexe 2

LISTE DES STRUCTURES ET PROFESSIONNELS RENCONTRÉS

PHASE EXPLORATOIRE

Structures concernées	Professionnels rencontrés	Date de l'entretien	Principaux thèmes abordés
Accueil de jour Le Phare, OGFA	Responsable de service	17/10/13	- Les avantages de l'accueil inconditionnel et de l'aller-vers - Le rapport au soin
	Infirmière		
	Educatrice spécialisée (intervenant en équipe mobile)		
Mission locale Pau Pyrénées	Conseillère en insertion professionnelle	02/01/14	- Freins à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en errance - Freins à l'accès au logement
	Psychologue	13/01/14	
CIAT	Assistante de service social	20/01/14	- Rapport au soin, au produit - Prise en charge des addictions
	Educateur spécialisé	17/02/14	
Maison-relais Lourdes l'association des cités du secours catholique	CESF	12/06/14	- Accès à l'hébergement - Conditions et déroulement de l'accueil et du séjour - Accès au logement autonome
	Responsable de service	12/06/14	
CHRS Marilys Pau	Assistant de service social	13/06/14	
AIDES	Deux éducateurs spécialisés	20/06/14	- La relation travailleur social / usager - Le fonctionnement de l'association

Annexe 3

GRILLE D'OBSERVATION

PHASE PROBATOIRE

	Indicateurs	O*	Q	E	R
Informations sur la structure	Statut de la structure				
	Prestations techniques + coût				
	Moyens humains				
	Moyens financiers				
	Accueil inconditionnel / sur rendez-vous				
	Projet demandé / justificatifs à fournir / inscription	X	X	X	
	Présence de règlement intérieur				
	Existence d'un contrat				
	Anonymat				
	Consommation d'alcool et de produit à l'intérieur des lieux				
	Présence de chiens acceptée				
Place faite à l'usager	Dans le fonctionnement				
	Dans l'association aux décisions	X	X	X	
	Dans la prise de responsabilité				
	Adhésion aux règles				
Techniques d'accueil et d'écoute des professionnels	Déroulement de l'accueil				
	Type de relation	X	X	X	
	Posture et éthique du professionnel				
	Attitude du jeune face au professionnel				
Aménagement de l'espace	Présence d'un espace communautaire				
	Sécurité du lieu	X			
	Présence d'un espace fermé pour entretiens				
Fréquentation des lieux par les jeunes en errance	Part des 18-25 ans				
	Régularité des visites		X		X
	Orientation, suivi par des structures partenaires				
	Accompagnement au sein de la structure				

* **O** : Observation participante pouvant être complétée par les informations obtenues par **Q** (Questionnaire auprès des professionnels), **E** (Entretiens auprès des jeunes) et **R** (Rapport d'activité).

Annexe 4

GRILLE POUR ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS AUPRÈS DES JEUNES

PHASE PROBATOIRE

Quel âge avez-vous ?

Comment avez-vous connu cette structure ?

Depuis quand venez-vous ici ?

Pour quelles raisons la fréquentez-vous au début ?

Et maintenant que venez-vous chercher ?

Qu'est-ce qui vous plaît / déplaît ici ?

Comment s'est déroulé le premier contact avec les travailleurs sociaux / l'accueil ?

Comment l'avez-vous vécu ?

Adhérez-vous aux règles de la structure ? Pourquoi ?

Est-ce ce à quoi vous vous attendiez en venant ici ?

Que faudrait-il améliorer / changer ?

Quelle relation avez-vous actuellement avec les professionnels du lieu ?

Peut-on parler de confiance réciproque ?

En quoi vous ont-ils aidé ou non ?

Qu'est-ce qui vous paraît le plus important d'instaurer dans une structure de ce type ?

Vous sentez-vous impliqué dans la vie du lieu ? Position d'acteur ou de spectateur ?

Fréquentez-vous d'autres structures ? Que venez-vous y chercher ?

Reviendrez-vous ici ? Pourquoi ?

QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS
PHASE PROBATOIRE

Voyez-vous beaucoup de jeunes (moins de 25 ans) ?

Voyez-vous souvent les mêmes jeunes ?

Que viennent-ils chercher ici ?

Parvenez-vous à engager un accompagnement régulier ?

Comment se déroule la phase d'accueil ?

La relation avec l'utilisateur est-elle symétrique ?

Sur quels principes / valeurs s'appuie la structure ?

Sur quels principes / valeurs s'appuie le professionnel ?

Adhèrent-vous / trouvez-vous une légitimité aux règles de fonctionnement proposées à l'utilisateur ?

Quel est le degré de tolérance de la structure ? Et le votre ?

Pensez-vous que cela a un impact sur la relation avec l'utilisateur ?

L'utilisateur est-il associé / consulté lors de la prise de décision concernant le fonctionnement et / ou l'organisation de l'association ?